

Les systèmes de distribution alimentaire dans les pays d'Afrique méditerranéenne et Sub-saharienne

Repenser le rôle des marchés dans l'infrastructure commerciale



Auteurs Sylvaine LEMEILLEUR, Lou D'ANGELO, Max ROUSSEAU, Eduardo BRISSON, Antoine BOYET, Frédéric LANÇON, Paule MOUSTIER

Coordination Département Diagnostics économiques et politiques publiques, AFD
AFD Divisions Développement urbain, aménagement logement et Agriculture, développement rural et biodiversité



Maroc, Côte d'Ivoire, Niger

Alimentation, villes, distribution, marchés, filières, modernisation, Afrique

AUTEURS

Sylvaine Lemeilleur et Paule Moustier sont chercheurs en économie au CIRAD, dans l'unité de recherche MOISA (Marchés, Organisations, Institutions et Stratégies d'Acteurs). Frédéric Lançon et Max Rousseau sont chercheurs de l'unité de recherche ART-Dev (Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement), Frédéric Lançon en économie et Max Rousseau en science politique. Antoine Boyet était étudiant en science politique au moment de l'étude. Lou D'Angelo et Eduardo Brisson sont urbanistes au sein de Groupe 8, bureau d'études pluridisciplinaire français, spécialisé dans le développement municipal et urbain dans les pays du Sud.

RÉSUMÉ

L'objectif est d'identifier des domaines prioritaires pour améliorer la capacité des systèmes de distribution alimentaire à répondre aux enjeux de sécurité alimentaire et sanitaire pour les populations urbaines de Rabat, Abidjan et Niamey. Nous nous appuyons sur une analyse des « food systems » combinant les comportements alimentaires, l'environnement alimentaire et les systèmes d'approvisionnement, caractérisés par leur organisation spatiale et relationnelle. Un échantillon de consommateurs et acteurs de différentes filières alimentaires et autorités publiques ont été enquêtés. Les problèmes d'accessibilité aux aliments des populations précaires apparaissent plus préoccupants que les problèmes de compétitivité des produits locaux. Nous recommandons une modernisation des marchés existants, de gros et de détail: amélioration du transport les desservant, protection physique des marchés, crédits aux PME du commerce et de la transformation.

LANGUE ORIGINALE

Français

ISSN

2492-2838

DÉPÔT LÉGAL

1er trimestre 2019

AVERTISSEMENT

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence Française de Développement.

Les *Notes techniques* sont téléchargeables sur le site de l'AFD

Sommaire

Auteurs	1
Sommaire	2
Résumé long	4
I.Introduction.....	7
I.1. Origine de l'étude.....	7
I.2. Le contexte de l'étude	9
I.2. Le questionnement de l'étude	11
I.3. Revue de la littérature-hypothèses	12
II.Méthode.....	16
II.1. Le choix des trois villes	16
II.2. Le cadre d'analyse pour le diagnostic.....	17
II.3. Le choix des produits	18
II.4. Les enquêtes.....	19
III. Résultats.....	21
III.1. Caractérisation de l'alimentation des urbains	21
III.2. Formes de distribution et accessibilité physique (environnement alimentaire) .	26
III.3. L'organisation des flux dans l'espace	29
III.3.1. Origine des produits	29
III.4. La coordination des acteurs des filières.....	36
III. 5. La gouvernance des SDA	42
III.5.1. La politique d'approvisionnement aux prises avec une contradiction entre vision « conservatrice » et vision « modernisatrice »	42
III.5.2. La timide montée en puissance des collectivités locales	46
III.5.3. La qualité sanitaire des aliments, le parent pauvre de la SAN, conséquence d'un manque de régulation.....	48
IV. Conclusions et recommandations.....	50
IV.1. Conclusion	50
IV.2. Recommandations en termes de diagnostic.....	50

IV.2.1. Un cadre d'analyse des « <i>food systems</i> », basé sur les organisations d'équipements et d'acteurs.....	50
IV.2.2. Points de vigilance	50
IV.3. Recommandations opérationnelles	52
IV.3.2. Recommandations pour l'AFD	53
Bibliographie.....	56
Précédentes publications de la collection.....	67
Qu'est-ce que l'AFD ?.....	72

Résumé long

Les systèmes de distribution alimentaire (SDA) sont l'objet de profondes transformations sous les effets conjugués de cinq facteurs principaux: la croissance des villes, l'émergence d'une classe moyenne, la diversification des sources d'approvisionnement, les nouveaux formats de vente au détail, ainsi que l'implication croissante des collectivités locales dans la gestion des marchés. Notre étude vise à identifier des enjeux et domaines prioritaires pour améliorer la capacité des SDA à remplir leurs fonctions dans un contexte de complexité croissante des conditions d'offre et de demande, et de proposer des mesures d'accompagnement des pouvoirs publics. Trois villes ont été retenues pour ce travail : Rabat, Abidjan et Niamey. Le cadre d'analyse s'inspire des travaux récents sur les « food systems » qui combine l'analyse des comportements alimentaires, de l'environnement alimentaire (en particulier l'accès à la distribution de détail), et des systèmes d'approvisionnement, caractérisés par leur organisation spatiale et relationnelle. Les effets de l'environnement et des systèmes d'approvisionnement en termes d'accès et de disponibilité pour les consommateurs ; en termes d'inclusion des petits producteurs sont analysés. L'étude s'est appuyée sur des données secondaires, des enquêtes quantitatives et qualitatives auprès des consommateurs et acteurs de différentes filières alimentaires, ainsi que des membres des administrations de la ville en charge de questions commerciales ou agricoles.

Les principaux résultats sont résumés ci-après. Les systèmes d'approvisionnement locaux montrent leur efficacité à approvisionner les consommateurs urbains quels que soient leur niveau de vie, puisqu'ils sont largement dominants en termes de part de marché par rapport aux importations (sauf pour les produits de base au Maroc). Les importations en provenance de pays émergents sont cependant croissantes, en particulier pour les produits animaux. Les problèmes d'accessibilité des populations précaires aux aliments en termes de pouvoir d'achat sont plus préoccupants que les problèmes de compétitivité. Toute action d'amélioration des systèmes d'approvisionnement doit veiller à ne pas aggraver les problèmes d'accessibilité à l'alimentation des populations pauvres. La perception négative de la qualité sanitaire par les consommateurs affecte leurs achats de produits importants sur le plan nutritionnel, comme les légumes, surtout au Maroc.

Dans les trois villes, les consommateurs sont majoritairement approvisionnés par les marchés de détail (pour une large gamme de produits), ainsi que les boutiques de quartier (pour les produits de longue conservation), la proximité et le prix étant les facteurs essentiels de choix des lieux d'achat. Les supermarchés jouent un rôle marginal

mais croissant dans l'approvisionnement, surtout pour les classes moyennes et aisées. Les circuits courts mettant en avant la qualité (AMAP, marchés de producteurs), sont également en développement au Maroc pour les fruits et légumes et apparaissent en Côte d'Ivoire pour les produits animaux.

Il existe de fortes inégalités d'accès à la distribution alimentaire dans les trois villes (mais dans une moindre mesure à Abidjan), du fait de fortes disparités d'équipement des quartiers en marchés de détail. Ces déficits sont compensés en partie par la vente ambulante. L'approvisionnement alimentaire des villes s'opère à partir de différents bassins de production, à la fois proches (intra et péri-urbains), et plus lointains, de zones rurales locales ou d'importations (régionales et internationales). Ces complémentarités entre différents espaces d'approvisionnement résultent d'avantages comparatifs spécifiques en termes de production, et de coût de transport par rapport à la valeur des produits. Ainsi, la distance et la nature des produits vivriers jouent un rôle important dans la localisation des bassins d'approvisionnement, et dans l'organisation des formes d'approvisionnement en termes de places de marché et les types d'intermédiaires. Cependant, l'amélioration du transport, du conditionnement et de la communication atténue les effets de la distance comme déterminant de la localisation des bassins d'approvisionnement. Cette amélioration peut résulter des investissements publics ou privés des entreprises de la grande distribution (dans les trois pays) ou des exportateurs (au Maroc). Les filières d'approvisionnement des marchés de détail sont caractérisées par l'intervention de milliers d'opérateurs aux stades de production et de détail, la fonction de grossistes de produits stockables étant plus concentrée. La proximité relationnelle entre acteurs domine les échanges, et parfois des relations de crédit entre les grossistes et leurs fournisseurs et clients. Les contrats sont surtout mis en place par la grande distribution qui s'approvisionne auprès de producteurs, PME locales ou grossistes dédiés. La spécification des conditions de prix, volume, qualité, paiement est variable selon les contextes. Par exemple, les spécifications sur la qualité et l'investissement des acheteurs dans son contrôle sont fortes pour le poulet au Maroc ou la viande en Côte d'Ivoire.

Dans les trois villes, il n'existe pas une politique d'approvisionnement alimentaire en tant que telle mais des actions sur les importations, les marchés et l'agriculture qui ont des effets sur cet approvisionnement. Celles-ci sont tendues entre une vision conservatrice de l'organisation actuelle qui maintient une relative paix sociale et une vision modernisatrice, en particulier pour gérer les questions sanitaires et répondre aux demandes des investisseurs privés. Les collectivités locales sont de plus en plus impliquées, mais ne disposent ni des compétences ni des ressources financières pour des actions efficaces. Nous concluons par des propositions en termes de diagnostic et d'interventions, déclinées pour les trois villes. Nous recommandons une modernisation des systèmes d'approvisionnement traditionnels en levant certains facteurs limitants des marchés existants, en gros et en détail: amélioration du transport les

desservant, protection physique des marchés, crédits aux PME du commerce et de la transformation pour augmenter les fonds de roulement, et s'équiper en nouveaux moyens de transport ou de conditionnement. Si les difficultés de circulation sont très contraignantes pour un marché-nœud de réseau, son déplacement en périphérie de la ville doit être envisagé, en prenant le temps nécessaire de la concertation avec ses utilisateurs pour étudier son positionnement et ses conditions de fonctionnement, en particulier les conditions d'accès et la taxation.

I. Introduction

I.1. Origine de l'étude

L'Agence Française de Développement a plus de trente ans d'expérience en matière de construction et de réhabilitation de marchés dans les pays du Sud. Plus généralement, elle peut intervenir sur l'ensemble des infrastructures et des filières qui structurent les activités d'échange et d'approvisionnement, et donc les territoires : les marchés, mais aussi les routes, les gares routières, les abattoirs, les infrastructures de stockage ou de réfrigération, les filières agricoles...

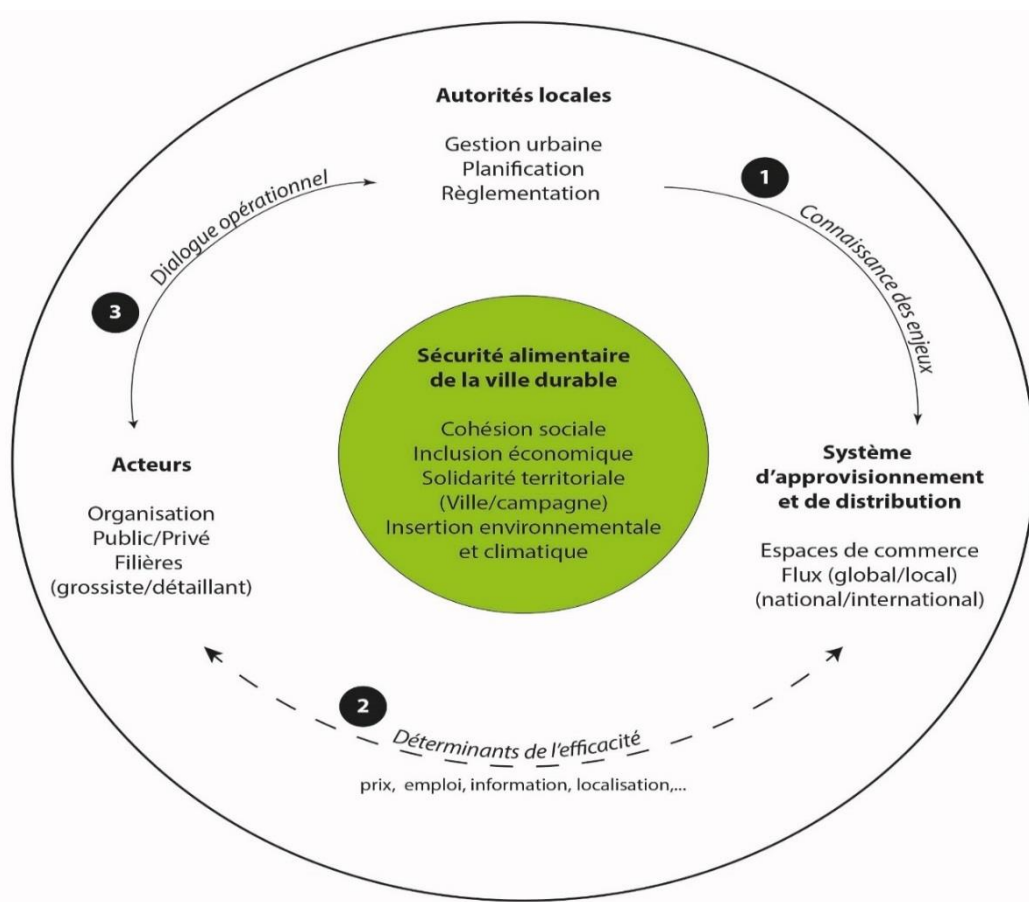
Aujourd'hui, il lui apparaît nécessaire de repenser ces projets d'équipements marchands en les intégrant dans une réflexion plus globale sur les systèmes alimentaires. Du fait de l'explosion démographique et de l'urbanisation croissante dans la plupart des pays dans lesquels l'AFD intervient, l'approvisionnement des populations des villes devient un enjeu majeur pour le développement. Ce défi en implique beaucoup d'autres : concevoir les systèmes de stockage, de transport et de lieux d'échange de produits afin de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population qui évolue rapidement, repenser l'agriculture urbaine, les circuits courts et intégrer les dimensions liées à l'amont des filières (lien urbain-rural, répartition de la valeur ajoutée tout au long de la filière) pour la durabilité des approvisionnements. Dans cet objectif, les collectivités locales et les municipalités seront appelées à avoir de plus en plus de responsabilités en matière de système d'approvisionnement et de distribution alimentaire, et donc à faire face à de nouveaux défis économiques, sociaux, logistiques et d'aménagement des territoires.

L'objectif global auquel doivent contribuer les interventions de l'AFD en matière d'infrastructures commerciales dans les SDA est défini comme suit. Il s'agit d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle -SAN- dans ses quatre composantes (disponibilité, accès, utilisation et stabilité), ce qui inclut : l'adaptabilité des systèmes de distribution à l'évolution rapide de la demande, tant en quantité du fait de l'urbanisation croissante, qu'en qualité et en diversité du fait de la modification des habitudes de consommation alimentaire. Une organisation efficace des modes de distribution alimentaire est essentielle pour assurer la SAN d'un nombre croissant de pauvres vivant dans les zones urbaines. L'objectif spécifique qui est attendu du projet de recherche est par conséquent le suivant : fournir à l'AFD des recommandations opérationnelles lui permettant d'améliorer ses modes d'interventions, notamment en matière d'équipements marchands et d'infrastructures commerciales, en milieu urbain, pour accroître l'efficacité des SDA dans la réalisation de cet objectif global de SAN de la population urbaine.

Les résultats à atteindre par le projet de recherche sont les 3 suivants (voir Figure 1):


1. *Caractériser les SDA dans toutes leurs dimensions*
2. *Identifier et analyser les principaux déterminants (prix, qualité, quantité et diversité des produits ; prix aux consommateurs et prix aux producteurs, emplois, lien urbain rural, structuration spatiale...) de l'efficacité des systèmes urbains de distribution alimentaire que les politiques publiques doivent prendre en compte pour atteindre les objectifs prioritaires de sécurité alimentaire et de développement économique local.*
3. *Proposer des recommandations opérationnelles pour les décideurs nationaux et les collectivités locales.*

Figure 1 – Résumé des objectifs de connaissance



1.2. Le contexte de l'étude

La question de l'approvisionnement des villes n'est pas nouvelle et celle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) de la population urbaine non plus. La nécessité de garantir l'approvisionnement des citoyens constitue l'un des principaux facteurs historiques de l'émergence et de la structuration du pouvoir urbain (Weber, 1921). Cependant les termes de la problématique ont substantiellement changé ces dernières années.

 **Les systèmes de distribution alimentaire (SDA) sont l'objet de profondes transformations sous les effets conjugués de cinq facteurs principaux: la croissance des villes, l'émergence d'une classe moyenne, la diversification des sources d'approvisionnement, la diversification des formats d'approvisionnement, l'implication des collectivités locales.**

En premier lieu, l'évolution démographique urbaine constitue un facteur déterminant de ces transformations au travers de la croissance des villes et la multiplication du nombre de celles-ci. Aujourd'hui, les zones urbaines sont plus peuplées que les milieux ruraux et la frontière entre ces deux types d'espaces géographiques tend à être de plus en plus poreuse du fait notamment des mobilités dans divers domaines ainsi que de l'étalement urbain. La population urbaine s'est accrue pour représenter actuellement plus de la moitié de la population mondiale. Selon les statistiques, en 2050, 66 % de la population mondiale habitera en ville, contre moins de 33 % en 1950 (United Nations, 2007). Pour le continent africain, les chiffres sont légèrement inférieurs avec en moyenne sur l'ensemble du continent 40% d'urbains en 2010, mais avec des prévisions de rattrapage à 50% en 2030 et 65% en 2060 (Ncube, 2011). Dans cette configuration, la demande intérieure est stimulée par de nouveaux modes de vie et de consommation, notamment en termes d'alimentation.

Deuxièmement, l'évolution de la demande urbaine n'est pas linéaire. Au-delà des enjeux quantitatifs de plus en plus prégnants, cette demande évolue sur le plan qualitatif avec le développement de différents groupes sociaux urbains et de pratiques très différenciées. Ces derniers constituent selon nous un facteur crucial d'évolution des SDA en Méditerranée et en Afrique subsaharienne en raison de l'émergence actuelle d'une classe moyenne urbaine (Ncube, 2011). La différenciation des comportements alimentaires est caractérisée pour certains par une augmentation de la diversité de la diète alimentaire, notamment avec une forte demande en fruits et légumes et en produits laitiers frais (Gergely, 1997). Pour de nombreux urbains, on observe aussi une réduction du temps passé à l'achat, à la préparation et à la consommation des aliments (Ronzon et al., 2011) qui se traduit par l'augmentation des achats de produits transformés dans la distribution moderne, la restauration hors foyer ou auprès de vendeurs de rue (Padilla, 2008). Dans le même temps, ce développement de la (des) classe(s) moyenne(s) côtoie celui de nombreuses

catégories populaires, dotées de revenus faibles et instables et qui continuent à s'approvisionner principalement sur des marchés alimentaires informels. Ce sont là des enjeux de sécurité alimentaire à proprement parler qui apparaissent, au travers de l'accès limité à une variété d'aliments et de la pauvreté nutritionnelle de ces aliments (caractérisés d'abord par leur taux de calories). L'extrême pauvreté et l'insécurité alimentaire qui ont longtemps été avant tout rurales, se sont ainsi exportées en ville, notamment au sein de ces catégories populaires. Selon Ravallion et al. (2007), le taux d'urbanisation des pauvres est plus rapide que celui de l'ensemble de la population, et ce, particulièrement en Afrique. Ainsi, la prise en compte de l'insécurité alimentaire devient également un enjeu fort dans l'approvisionnement des villes.

Les modalités d'insertion des villes au sein des réseaux d'échanges locaux et internationaux sont également déterminantes dans les transformations récentes des SDA. Au Nord comme au Sud, les villes ne sont pas approvisionnées majoritairement par l'agriculture urbaine et périurbaine. Elles ne sont pas non plus uniquement dépendantes du marché mondial pour leur approvisionnement alimentaire. Selon les filières, les territoires et les infrastructures routières et logistiques existantes, les produits circulent, d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre. Il existe donc des relations étroites entre les processus de (re)localisation des bassins de production agricole selon différents critères (accès au foncier, à l'eau, aux marchés, aux subventions, etc.) et la diversité des modes d'approvisionnement des villes qui se basent sur des circuits différenciés (locaux, nationaux, internationaux) selon le type de produit consommé et le pouvoir d'achat des citoyens en liaison avec leur mode d'alimentation.

Enfin, concernant les lieux d'achat de produits alimentaires, de nombreux travaux ont souligné que l'apparition de la grande distribution dans les pays en développement était un facteur déterminant de la transformation des SDA (Reardon and Timmer, 2012). La diffusion spatiale de la grande distribution à l'intérieur de ces pays a profité de la modernisation des systèmes logistiques d'approvisionnement et du pouvoir de marché des centrales d'achat. Ces systèmes, élaborés dans les pays industrialisés, se sont rapidement répandus au travers des pays et des filières au Sud. Au départ de son implantation, la grande distribution vise les catégories aisées, à travers la promotion de produits de qualité, et des prix supérieurs aux enseignes traditionnelles. En augmentant les volumes de vente et les innovations logistiques, la grande distribution réduit ses coûts et augmente sa compétitivité par rapport aux détaillants traditionnels (Reardon et Berdegué, 2002 ; Lemeilleur et Codron, 2011). (Lemeilleur and Codron, 2011). Elle vise enfin à toucher un spectre large de la population au travers de nouveaux formats de distribution – les superettes, discount, etc (Moati, 2001).

Cependant, les tendances récentes se caractérisent par une forte résilience des circuits de distribution dits « traditionnels », malgré la concurrence des supermarchés qui se développent surtout dans certains pays d'Afrique du Nord et d'Afrique australe.

On observe que même pour les consommateurs aisés, les marchés traditionnels semblent rester dans ces pays une source d'approvisionnement non négligeable, notamment pour certains produits frais. Cette segmentation des marchés ne crée donc pas une opposition stricte : ils coexistent et s'articulent de manière complexe. Les transformations sont par conséquent aussi profondes en aval –les formats de distribution– qu'en amont – les modalités d'approvisionnement des différents circuits.

Notons également comme élément de contexte l'implication croissante des collectivités locales dans des actions qui influencent l'alimentation de la ville, actives en particulier dans la gestion du foncier, la localisation et la gestion des infrastructures de distribution.

I.2. Le questionnement de l'étude

Quels sont les changements nécessaires dans les systèmes de distribution pour que ceux-ci répondent mieux aux enjeux alimentaires et sociaux des villes d'Afrique Méditerranéenne et sub-saharienne ?



Les systèmes alimentaires urbains sont l'ensemble des activités permettant l'approvisionnement des citoyens, depuis la production jusqu'à la consommation, en passant par la distribution. Un système alimentaire urbain efficace fournit un haut degré de sécurité alimentaire aux citoyens, sur le plan quantitatif et qualitatif, tout en contribuant au développement durable du point de vue économique, environnemental et social (Ericksen, 2008).

Nourrir les villes peut en effet représenter une grande opportunité pour des milliers de petits producteurs agricoles (Reardon, 2016), d'autant que participer à l'approvisionnement des villes au niveau national peut sembler a priori un débouché plus stable que beaucoup de marchés internationaux (Lemeilleur, 2012). De plus, la demande urbaine croissante en produits frais (fruits et légumes, produits laitiers) tend à favoriser la production par de petits exploitants du fait de l'intensité en travail que ces productions nécessitent. Ces activités agricoles à destination des centres urbains nationaux sont donc vecteurs d'emplois, et représentent un facteur de redistribution spatiale de la valeur ajoutée pour de nombreux acteurs, tant dans les zones de production – collecteurs, stockeurs, transporteurs- que dans celles de consommation en milieu urbain – des marchés de gros aux marchés de rue de détail, en passant par le réseau de la restauration de rue, et de manière générale dans l'ensemble du secteur informel de l'alimentation urbaine qui continue à occuper une place importante. Dans les faits, ces transformations ne bénéficient pas nécessairement au plus grand nombre, que ce soit au niveau de la production ou de la consommation. Les SDA traditionnels, garants jusqu'alors des moyens d'existence de ces petits producteurs et

petits intermédiaires ruraux et urbains, ne sont pas nécessairement en capacité de répondre à ces transformations. Les nouveaux modèles de distribution s'appuient sur des stratégies d'économie d'échelle, de réduction des coûts logistiques et d'équipements de stockage, qui conduisent bien généralement vers des approvisionnements directs avec les producteurs, voire la mise en place de plateforme de centralisation d'achats et de dépôts régionaux.

L'ensemble de ces transformations ont d'importants impacts sur les opérateurs, les circuits et l'utilisation des infrastructures de marché préexistantes qui ont encore été peu étudiés en profondeur.

Notre étude vise à identifier des enjeux et domaines prioritaires pour améliorer la capacité des SDA à remplir leurs fonctions dans un contexte de complexité croissante des conditions d'offre et de demande, ces résultats devant être pris en compte dans les mesures d'accompagnement des pouvoirs publics.

1.3. Revue de la littérature-hypothèses

Longtemps cantonnées à une vision « technique » des questions d'alimentation, résumant le problème alimentaire à un manque de production, les études reconnaissent de plus en plus le rôle des intermédiaires entre production et consommation, et la nécessité de prendre en compte les attentes des consommateurs (Moustier et al., 2002).

Les travaux menés sur la consommation des ménages en Afrique montrent que les consommateurs ne choisissent pas seulement leur alimentation en fonction des contenus caloriques et du prix (Bricas, 1996). Les caractéristiques qualitatives, en liaison avec le mode de préparation et les référents socioculturels, sont cruciales dans le choix des produits. L'efficacité des systèmes alimentaires doit ainsi être analysée selon trois entrées :

- 1. la disponibilité (les produits sont-ils disponibles dans l'espace et dans le temps ?) ;*
- 2. l'accessibilité (sont-ils abordables en termes de prix pour les consommateurs ? Les prix des produits locaux sont-ils inférieurs à ceux des produits importés tout en étant rémunérateurs pour les producteurs ?) ;*
- 3. la qualité (les caractéristiques des produits correspondent-elles aux attentes des acteurs de la consommation et de la distribution ? La dimension de qualité couvre les questions de qualité sanitaire et nutritionnelle. Tous ces critères sont variables selon les catégories de consommateurs, les périodes de l'année et les produits.*

A partir des années 1970, des économistes ont travaillé sur les marchés vivriers africains et ont mis l'accent sur la nécessité d'un système de commercialisation efficace pour la transmission des besoins de consommation aux producteurs et leur capacité à réagir aux signaux du marché. Mais l'ajustement entre production et demande a souvent été perçu comme automatique grâce aux transmissions de prix en situation de concurrence qu'il s'agissait d'établir à travers la diffusion d'informations et la mise en place de marchés de gros (Jones, 1972; Timmer, Falcon et Pearson, 1983). Des études sur l'approvisionnement de villes du Zaïre et de Côte d'Ivoire sont inspirées de cette logique (Goosens, Minten et Tollens, 1994 ; Tollens, 1997 ; Aguié, 1997). Cependant, nombre d'expériences de mise en place de marchés de gros se sont soldées par des échecs, et les systèmes d'information sur les marchés touchent un nombre d'acteurs limités (Chaléard, 1996 ; Egg et Galtier, 1998).

C'est le mérite des géographes d'avoir apporté à l'analyse de l'approvisionnement des villes une vision moins mécaniste, grâce à la description empirique précise des circuits de commercialisation des marchés urbains. Des recherches en Afrique centrale ont été initiées par Vennetier (1972a, 1972b), qui met en avant la polarisation de l'espace géographique où l'alimentation des citoyens dépend d'apports lointains, ce qui entraîne des difficultés de ravitaillement et un rôle croissant pour les transports de longue distance. Chaléard (1996, 1998) montre l'importance de la contrainte de transport dans la capacité de réponse des agricultures vivrières locales à la demande des villes, mais également celle des flux d'échange entre agglomérations urbaines et campagnes qui ne sont pas limités à des flux alimentaires à sens unique. Il met en évidence le jeu complexe des acteurs du commerce qui combinent une diversité d'espaces de ravitaillement et de redistribution, et une gamme de produits, afin de s'adapter à l'instabilité dans le temps de la production, et à la dissémination des espaces cultivés. Enfin, les travaux de l'économie spatiale inspirés de Von Thünen montrent que l'organisation des flux d'approvisionnement des villes est déterminée par la périssabilité des produits et les contraintes de transport, les produits les plus périssables étant fournis par les zones les plus proches. Même avec le développement du transport vers les zones rurales et des contraintes foncières en périurbain, l'importance des zones proches dans l'alimentation des villes en produits périssables demeure. La proximité géographique est souvent combinée à la proximité relationnelle entre producteurs et vendeurs, et entre vendeurs et consommateurs (Moustier, 2017).

Des économistes comme Hugon (1985), Requier-Desjardins (1991), Riley et Staatz (1993) et Harris-White (1999) ainsi que des anthropologues (Guyer 1987) mettent également en évidence la nécessité d'explicitier la chaîne d'intermédiaires entre production et consommation ainsi que la diversité de leurs contraintes et objectifs, pour évaluer les possibilités d'améliorer l'approvisionnement alimentaire des consommateurs. « Les systèmes d'approvisionnement alimentaires ne sont pas seulement des chaînes marchandes qui assurent la circulation des biens et la

communication de l'information par les prix, ni simplement un lien entre les sphères classiquement opposées dans l'analyse, le producteur et le consommateur, les paysans et l'État. Ce sont aussi des organisations enracinées dans une structure économique et sociale » (Guyer, 1987 :6). Les opérateurs du commerce sont soumis à de nombreuses contraintes. Les conditions d'approvisionnement et d'écoulement des produits, l'accès au crédit, au transport et à l'information sont caractérisés par l'instabilité (variabilité dans le temps) et l'incertitude (difficulté à connaître, à anticiper). Des réseaux d'échanges et des contrats informels répondent à ces contraintes, mais leur incidence sur l'efficacité globale de l'approvisionnement reste mal connue (Staatz, Dione, Dembele, 1989; Riley et Staatz, 1993).

Les systèmes de distribution informels¹ en Afrique sont souvent jugés peu efficaces face à la croissance de la demande alimentaire. Cependant, leur accessibilité pour les consommateurs défavorisés et leur résilience face à l'instabilité de l'offre et de la demande est mise en avant, ce qui explique leur importance dans l'alimentation des urbains (Vorley, 2013). Il est notable que pour la première fois, en 2017, le FMI a reconnu l'importance du secteur informel en Afrique sub-saharienne, qui représenterait de 25 à 65% du PIB, et de 30 à 60% de l'emploi non agricole. Ce rapport souligne la faible productivité du secteur informel, et la nécessité de l'augmenter par un meilleur accès au crédit et aux infrastructures.

Les tendances démographiques et économiques conduisent à l'urbanisation de la pauvreté (Ravaillon et al., 2007), avec de plus en plus de populations pauvres habitant en ville, et soumises au manque d'emploi formel. Les inégalités concernent davantage les villes que les campagnes (UN Habitat, 2010). Plus de 30% de la population urbaine des pays en développement vivrait dans des bidonvilles (UN Habitat, 2010), certains en cours de remplacement par des logements sociaux, comme au Maroc. Il est important pour les autorités publiques d'assurer une relative stabilité sociale. L'insécurité alimentaire n'est plus un phénomène exclusivement rural. En ville, elle est fortement liée aux problèmes de pauvreté, qui se traduisent par des difficultés d'accès physique et économique aux aliments. Elle peut être liée comme en Afrique du sud à l'abandon de certains quartiers pauvres par les structures de distribution, qui deviennent des « déserts alimentaires », faute de solvabilité (Battersby, 2012). En fait, tant que les commerçants du secteur informel acceptent de faibles marges, ils sont capables d'alimenter les consommateurs précaires à bas coût. Or, aux premiers stades d'implantation de la grande distribution, les prix y sont supérieurs à ceux des marchés traditionnels, et l'achat implique des coûts et moyens de déplacement plus importants. Il existe donc une contradiction entre l'objectif de « modernisation » des chaînes d'approvisionnement et la stabilité sociale.

¹Le terme d'informel peut être défini de manière simple comme échappant à l'enregistrement et la réglementation de l'Etat. Il faut cependant noter que nombre d'acteurs dits informels contribuent de fait aux ressources publiques, par exemple en s'acquittant de taxes sur les marchés.

Une modernisation des systèmes alimentaires africains est décrite par certains auteurs. Elle est définie comme un paquet d'innovations technologiques et organisationnelles. Les innovations organisationnelles répondent à des changements dans l'organisation dans l'espace (regroupement, économie d'échelle, innovations logistiques), et les relations entre les acteurs des filières : contractualisation voire intégration verticale, c'est-à-dire, combinaison de différents stades de la filière, par exemple, par des investissements des distributeurs dans la production. Le développement de la grande distribution est une forme de modernisation, comme celle de marchés de gros mieux équipés et organisés pour la transparence des offres et prix.

Plusieurs visions de la modernisation des systèmes alimentaires se trouvent dans la littérature (Moustier, 2009). Une vision positive voit la modernisation comme une source d'économies, de valeur ajoutée, de compétitivité, et comme une réponse efficace à la demande de qualité. Une vision négative souligne les risques d'exclusion qu'elle entraîne. Une vision intermédiaire pourrait être recommandée. Elle considère la modernisation comme positive quand elle consiste en une amélioration (« *upgrading* ») des marchés traditionnels. Cette amélioration passe par la levée à moindre coût de certains facteurs limitants : amélioration du transport, réduction de l'instabilité de l'offre et de la demande, protection physique des marchés, crédits aux commerçants, etc. Ces trois visions ne sont pas assez alimentées par des matériaux empiriques pour être convaincantes, la présente étude y contribue.

Enfin, en matière de travaux sur la gouvernance alimentaire urbaine, beaucoup sont influencés par les théories du « biais urbain » (Lipton, 1977) : les autorités politiques préfèrent maintenir la stabilité sociale en ville en maintenant des prix bas (par exemple, en subventionnant les importations), qui sont défavorables aux populations rurales. Cependant des travaux ont montré les effets d'entraînement des villes sur les agriculteurs ruraux, en termes de nouveaux débouchés et d'intensification agricole (Cour, 2004). Par ailleurs, après les politiques d'ajustement structurel et de libéralisation, les interventions publiques directes sont limitées, et les systèmes alimentaires semblent plutôt modelées par des interventions d'opérateurs privés, qui peuvent nouer des alliances avec des acteurs publics, ce que nous allons explorer dans cette étude.

II.Méthode

II.1. Le choix des trois villes

Les trois villes ont des spécificités en termes de démographie, d'ouverture sur le marché international (forte dans le cas d'Abidjan et de Rabat du fait de leur localisation côtière), de niveau de vie (avec un gradient croissant du Niger au Maroc), de contraintes sur la production agricole locale (fortes dans le cas du Niger), et de niveau d'interventions publiques sur la production agricole, l'aménagement des marchés et la régulation des importations (avec un gradient croissant du Niger au Maroc). Outre cette diversité des contextes, la connaissance de partenaires locaux de recherche et de développement a guidé le choix de ces villes, ainsi que, dans le cas du Niger, les interventions de l'AFD en termes d'aménagement de marchés.

La grande agglomération de **Rabat**, constitue la deuxième aire urbaine du pays. Malgré son statut de capitale politique, la ville de Rabat a connu une croissance négative de sa population (de -0,79% en 2014). En effet, l'exode rural se concentre sur les autres communes de l'agglomération (Salé, Témara, Bouknadel), plus accessibles aux ménages à faible revenu. Aujourd'hui, l'agglomération rassemble plus de 1,7 millions d'habitants (HCP, 2015). L'approvisionnement alimentaire de l'agglomération se fait à partir de différentes sources, à la fois locales (agriculture périurbaine pour des produits relativement spécifiques), nationales (depuis des zones de production agricoles spécialisées et reliées par de bonnes infrastructures routières) et internationales (les importations arrivent principalement par le port de Casablanca à moins de 100 km).

Abidjan connaît une forte croissance démographique et économique alimentée par sa position de centre commercial régional, par le déplacement de population provoqué par la crise politique des années 2000 et la reprise économique depuis la fin du conflit. La présence de son port en fait l'une des villes les plus dynamiques de la sous-région. La situation des SDA à Abidjan n'a pas été systématiquement évaluée à la suite de ces bouleversements politiques.

Niamey est la capitale et première ville du Niger en termes de nombre d'habitants. Sa population a été multipliée par 30 entre les années 1960 et aujourd'hui, en raison d'un taux de croissance démographique élevé et de l'exode rural. L'urbanisation rapide de Niamey, et la densité de population relativement importante de la capitale, contrastent avec le passé rural du pays et soulèvent ainsi de nouveaux enjeux pour le Niger. Le Niger était au dernier rang du classement mondial de l'IDH (Indicateur de Développement Humain) de 2015 : c'est ainsi un pays extrêmement pauvre, dépendant de l'aide internationale. En 2008, l'alimentation représentait 38% des

dépenses des ménages à Niamey, contre 23% à Abidjan et 30% environ à Dakar, Ouagadougou, Cotonou et Lomé (Enquêtes sur la Demande des Ménages citées dans le rapport de Groupe 8 sur Niamey).

II.2. Le cadre d'analyse pour le diagnostic

Notre cadre d'analyse est construit autour de l'analyse de la consommation alimentaire (Bricas, 1999) et des filières d'approvisionnement des villes (Moustier, Leplaideur, 1998). Dans cette étude, nous les avons adaptés en tenant compte des apports analytiques récents des spécialistes de la consommation (en particulier de nutrition) à l'analyse des systèmes alimentaires (Thow et al., 2017 ; HLPE, 2018). Le rapport du HLPE (High Level Panel of Experts du Comité de la Sécurité Alimentaire) distingue quatre principaux niveaux d'analyse pour évaluer des systèmes alimentaires durables : les régimes alimentaires (en lien avec la nutrition), les comportements des consommateurs, l'environnement alimentaire, et les systèmes d'approvisionnement (*food supply systems*). L'environnement alimentaire fait référence à l'environnement immédiat du consommateur en termes d'infrastructures (lieux de distribution) mettant les aliments à sa disposition, ainsi que les conditions d'accès à ces produits en termes de prix, qualité, disponibilité. Ces éléments sont influencés par différents « *drivers* » (démographiques, socio-économiques...) ainsi que des facteurs politiques et institutionnels.

En premier lieu, il convient de comprendre les pratiques de consommation dans les villes pour identifier des problèmes en termes de disponibilité, accessibilité et qualité des aliments. Cette analyse doit tenir compte des différences de profils socio-économiques, et également de produits. Sous l'effet de la mondialisation, les grandes villes tendent à se diviser en quartiers idéaux-typiques de cinq types : les quartiers populaires, les quartiers-forteresses de l'élite, les quartiers péri-centraux en voie de gentrification, les banlieues de classe moyenne, et les ghettos d'exclus (Rousseau et Harroud, 2017 basé sur Kempen et Marcuse, 1997).

En deuxième lieu, il faut retracer, pour les différents produits consommés, les chaînes d'acteurs approvisionnant les consommateurs, représentées communément par un graphe de filière (voir Figure 2). L'organisation générale des filières alimentaires en Afrique est composée de collecteurs, de grossistes (basés dans les villages et dans les villes), et de détaillants urbains. Certains intermédiaires en amont des détaillants peuvent être absents selon les caractéristiques des produits, la proximité des zones de production à la ville, la facilité de transport et de communication entre détaillants, grossistes et producteurs. Il est important de considérer à la fois le commerce informel, et le commerce formel, qui est dominé en Afrique par des grossistes-importateurs et la grande distribution.

En troisième lieu, nous caractérisons les formes d'organisation entre les acteurs des filières, à la fois dans l'espace et en termes de relations entre les acteurs. Une originalité de notre étude est de caractériser les circuits en termes de proximité géographique (distance entre production et ville) et du nombre d'intermédiaires, et de positionner les différents produits consommés selon ces critères.

Nous identifions également les innovations et les formes de gouvernance visant à améliorer ces organisations (voir Figure 2). La gouvernance désigne les interactions entre les acteurs gouvernementaux, les acteurs privés et la société civile, à l'échelle d'un territoire comme une ville (Rakodi, 2004). Les acteurs gouvernant le système alimentaire urbain sont très divers. Ils incluent les différentes échelles de gouvernement, le secteur privé (par exemple, les chaînes de grande distribution), les bailleurs internationaux dotés d'un agenda alimentaire, les ONG promouvant la sécurité alimentaire (par exemple en favorisant l'agriculture urbaine), les réseaux de distribution, ou encore les associations de commerçants et de consommateurs (Smit, 2016).

Figure 2-Cadre de diagnostic des systèmes de distribution alimentaire :

Graphe de filière		Checklist des domaines à étudier aux différents niveaux
Consommateurs		Comportement du consommateur En lien avec : Disponibilité, Accessibilité, Qualité des aliments
Détailants de marché	Distributeurs modernes (GMS, magasins)	<u>Environnement alimentaire</u>
Grossistes + formels	Grossistes dédiés ou OP	<u>Système d'approvisionnement alimentaire :</u>
informels		Organisation spatiale (flux, infrastructures, échelles)
Collecteurs		Organisation relationnelle (engagements, coopération)
Producteurs		Innovations et gouvernance

Sources : inspiré de Thow et al. (2017), HLPE (2018) et Moustier (2012)

II.3. Le choix des produits

Nous avons choisi des marchandises importantes dans l'alimentation, qui représentent des niveaux variables de périssabilité, peuvent être produites dans divers lieux, à des distances variables de l'agglomération. Les enjeux en termes de qualité sanitaire ont également justifié le choix des produits. Au Maroc, l'essentiel des céréales étant importées, nous avons centré l'analyse des flux sur les légumes et feuilles très

présentes dans la diète alimentaire traditionnelle (tomate et menthe), ainsi que sur le poulet. A Abidjan, nous avons considéré l'épinard, la tomate et le poulet. A Niamey, la gamme de produits considérés a été plus large.

II.4. Les enquêtes

Nous avons mené des enquêtes auprès des acteurs suivants (voir Tableau 1):

- un échantillon de consommateurs urbains (sujets : pratiques de consommation, facteurs de choix des lieux d'achat et des produits) : 76 au Maroc avec un focus sur la qualité sanitaire ; 312 à Abidjan; 85 à Niamey. La sélection a visé une diversité des profils socioéconomiques (enquêtes dans différents quartiers présentant des profils et des niveaux de vie contrastés).
- un échantillon de commerçants urbains (détaillants et grossistes, formels et informels) : 85 commerçants à Rabat-Salé (55 détaillants-dont 3 modernes, 31 grossistes), avec une enquête spécifique auprès de 505 détaillants sur l'origine des produits; 67 commerçants à Abidjan (54 grossistes et 13 détaillants) ; 169 commerçants et 58 transporteurs à Niamey.
- les principaux acteurs des politiques alimentaires urbaines : fonctionnaires des différents ministères concernés, agences publiques et parapubliques, élus et techniciens locaux, experts, gestionnaires des marchés de gros, associations, opérateurs de la grande et moyenne distribution, etc. administratifs, politiques, académiques, associatifs et avec le secteur privé.

Le choix des quartiers d'enquête a tenu compte de différences de niveaux de vie des habitants. Les commerçants ont été enquêtés sur différents types de marchés (marchés, boutiques, GMS, vente de rue).

Tableau 1-Nombre d'enquêtés

	Rabat	Abidjan	Niamey
Consommateurs	76	312	85
Commerçants	86	67	169
Transporteurs			58

Ces entretiens ont été complétés par des discussions libres avec des consommateurs et des vendeurs ambulants, ainsi que par une revue de littérature prenant en compte tant la presse locale que la littérature grise (rapports d'experts, documents des administrations locales et centrales, chartes communales etc.).

Pour l'analyse, les vendeurs dans les marchés de plein vent alimentaires (ou halles couvertes appartenant aux municipalités), les petites épiceries de quartier, et les marchands ambulants font référence à la distribution traditionnelle (ou conventionnelle). Par opposition, les superettes, les supermarchés et les hypermarchés sont considérés comme relevant de la distribution moderne.

III. Résultats

III.1. Caractérisation de l'alimentation des urbains

III.1.1. Composition du régime alimentaire

L'alimentation des citoyens africains est composée d'une base vivrière : céréales en Méditerranée (blé importé), Afrique de l'Ouest (mil et sorgho, particulièrement adaptés au climat et sols sahéliens ; riz local et importé), de l'Est et Australe (maïs), racines, tubercules (manioc, igname, macabo, plantains) et plantains en Afrique centrale et d'un accompagnement (appelé souvent sauce) comprenant des légumes, produits animaux, produits de cueillette, condiments et oléagineux. La composition de cet accompagnement est la variable d'ajustement selon le pouvoir d'achat, la présence et le type de légumes et produits animaux dépendant du niveau de vie. La consommation hors domicile reste limitée, tout comme la consommation d'aliments industriels, même si la tendance est à la hausse (Bricas et al., 2016 ; Tschirley et al., 2013). Parmi les tendances d'évolution de la consommation, on note, d'après nos enquêtes : l'augmentation de la consommation de riz et de maïs pour les bases vivrières (dans toutes les villes), ainsi que de l'igname à Niamey ; ce qui est dû à différents facteurs : migrations dans les villes, dynamiques du commerce international et régional, apports de l'aide alimentaire, outre des questions de commodité de préparation.

III.1.2. Atouts et problèmes d'alimentation


A partir de nos études, nous présentons d'abord la situation globale puis les détails pour les trois zones d'étude.

Situation globale

Alors que pour le Maroc, une part non négligeable de la base alimentaire est importée, la Côte d'Ivoire et le Niger sont majoritairement approvisionnés par leur production locale. Cependant, la consommation d'aliments importés est croissante à Abidjan et Niamey. Il s'agit d'importations d'Asie pour le riz, les viandes et poissons congelés ; et d'importations régionales pour le maïs et les légumes. Les importations de tomates du Maroc apparaissent à Abidjan et à Niamey. Les populations rurales du Niger (y compris celles en périphérie de Niamey) sont en insécurité alimentaire en période de soudure.

Dans les trois villes, il se pose des problèmes d'accessibilité aux aliments des populations à faible niveau de vie. Ce phénomène est plus criant au Maroc, du fait des changements de politiques de subvention aux aliments de base, et des troubles sociaux qui en résultent.

Enfin, l'utilisation croissante de produits chimiques par les agriculteurs, tout comme les conditions de transport terrestre et le manque de contrôle entraînent de forts risques sur la qualité sanitaire. A Abidjan et à Niamey, les considérations de prix et de facilité d'accès l'emportent sur les critères de qualité sanitaire. A Rabat, les préoccupations pour la qualité sanitaire sont plus marquées mais le manque d'alternatives crédibles ne permet pas de réels changements de consommation.

 **Les systèmes d'approvisionnement locaux sont largement dominants en termes de part de marché par rapport aux importations (sauf pour les produits de base au Maroc, ils montrent une certaine efficacité à approvisionner les consommateurs urbains quels que soient leur niveau de vie, en termes d'accès physique et financier. Les importations en provenance de pays émergents sont cependant croissantes, en particulier pour les produits animaux. Les problèmes d'accessibilité des populations précaires aux aliments du fait de la faiblesse du pouvoir d'achat sont plus préoccupants que les problèmes de compétitivité. Toute action d'amélioration des systèmes d'approvisionnement doit veiller à ne pas aggraver les problèmes d'accessibilité économique des populations pauvres à l'alimentation. La perception négative de la qualité sanitaire affecte la consommation de produits importants sur le plan nutritionnel, surtout au Maroc.**

Nous présentons à présent des détails de cette situation globale pour les trois zones d'étude.

Disponibilité et dépendance alimentaire

Au Maroc, les problématiques au niveau de la sécurité alimentaire ne se posent pas vraiment en termes de disponibilité pour les consommateurs. Le pays, classé parmi les pays à revenu intermédiaire par la Banque Mondiale, produit de grandes quantités de fruits et légumes et importe une part importante de son alimentation, notamment en céréales. Les enjeux se posent plutôt en termes d'accessibilité, de qualité sanitaire et nutritionnelle, et enfin de répartition de la valeur ajoutée entre les acteurs des SDA. On constate notamment une très forte élasticité de la demande par rapport aux prix et aux tranches de revenus.

Comme dans le cas du Maroc, la dépendance alimentaire de la Côte d'Ivoire se concentre sur quelques aliments de base (céréales, lait et poisson), mais l'essentiel de l'alimentation est fourni par la production nationale et régionale (les produits alimentaires importés représentent 10% en valeur du budget moyen d'un abidjanais). Cependant, les produits importés sont ceux dont la consommation augmente le plus vite. La majorité des produits alimentaires consommés sont bruts, et les produits transformés se partagent de manière égale entre produits artisanaux et industriels (Bricas et al., 2016). Contrairement à certaines idées reçues, la part des aliments

transformés n'est pas plus importante en zone urbaine qu'en zone rurale, et la part de l'alimentation hors domicile est faible (7% à Abidjan, 3% en milieu rural). La consommation à Abidjan est caractérisée par une plus forte consommation de riz, viande et poisson qu'en milieu rural, et une consommation plus faible d'igname. Par contre, les consommations de plantain, oignon et tomate sont similaires. 803,000 tonnes de riz étaient importées en 2013, et c'est le deuxième poste d'importation après le pétrole.

Le Niger était au dernier rang du classement mondial de l'IDH de 2015 : c'est ainsi un pays extrêmement pauvre, dépendant de l'aide internationale. Sa production agricole est de plus mise en difficulté par des conditions climatiques défavorables (aggravées par le changement climatique), et l'enclavement du pays complexifie les flux internationaux. Contrairement aux deux autres villes d'étude, l'enjeu premier à Niamey est celui de la sécurité alimentaire des populations en terme de disponibilité, qui aujourd'hui est loin d'être assurée. Ainsi, six ménages sur dix ne peuvent couvrir leurs besoins alimentaires que pour trois mois pour l'ensemble du pays, ce chiffre étant de 17 pour cent à la périphérie de Niamey d'après l'enquête sur la vulnérabilité alimentaire de 2015. Malgré l'augmentation régulière de la production de mil, le Niger en importe des quantités croissantes du Nigéria, surtout dans les années de sécheresse comme en 2010. Les importations concernent aussi : le maïs (du Bénin et du Burkina Faso) ; les poulets congelés du Brésil et les poissons congelés (de Chine et Thaïlande), appréciés pour leur prix bas, et dont les quantités achetées ont été multipliés par six entre 2005 et 2015 ; la tomate des pays voisins comme le Burkina Faso et depuis 2016, du Maroc ; la farine de blé, le sucre, l'huile, les conserves comme le concentré de tomate.

Accessibilité-prix

Cette question a été particulièrement abordée pour le Maroc (voir encadré 1).

Encadré 1 – La question sensible des prix des aliments importés au Maroc

Au Maroc, avant les années 1980, la sécurité alimentaire était assurée par la subvention des produits de première nécessité (« compensation ») et des investissements publics élevés en milieu rural à destination de l'agriculture irriguée (la « politique des barrages »). Ces politiques ont dû être abandonnées dans les années 1980 sous la pression du FMI, entraînant une hausse du prix des denrées de base, et de forts troubles sociaux dans les villes, notamment à Casablanca en 1981 (qui ont fait plusieurs centaines de morts, suite à la hausse de 30% du prix du pain), et dans une cinquantaine de villes en 1984. Aujourd'hui, le gouvernement cherche encore un compromis délicat entre volonté de libéralisation et maintien de la paix sociale, en maintenant les subventions sur la farine de blé tendre et le sucre. La caisse de

compensation est responsable de la quasi-totalité du déficit public marocain (Rastoin, 2015). Toutefois, toute tentative d'augmentation des prix se traduit par des manifestations (comme celle de Sefrou en 2007). Pourtant, le caractère indifférencié de ces aides, qui touchent toutes les populations quel que soit leur niveau de vie, est critiqué, de même que la contradiction avec la recherche d'un meilleur équilibre nutritionnel et la subvention au sucre. La « décompensation » pourrait être « compensée » par des aides directes aux populations, mais les enjeux sociaux et politiques tendent à faire reporter la mise à l'agenda de cette réforme.

Quant aux produits locaux, leurs prix sont maintenus bas grâce à des marges faibles le long des filières : 15 à 25% par les grossistes, et des pertes peu élevées (3.5% sur la tomate, 2% sur le poulet). Ces marges faibles s'expliquent par un nombre important d'opérateurs en situation de concurrence.

Qualité sanitaire

Cette question est surtout une préoccupation à Rabat, pour les aliments consommés en frais et les conserves (voir encadré 2). Elle se traduit par la baisse de la consommation des aliments les plus sujets à inquiétudes, comme la menthe.

Encadré 2 – De fortes préoccupations sur la qualité sanitaire des aliments à Rabat

Les consommateurs de Rabat ont beaucoup d'inquiétudes par rapport à la qualité sanitaire de certains aliments. La surutilisation des pesticides et l'utilisation des eaux usées non épurées pour la culture de la menthe ont été de nombreuses fois relayées par les médias, et ont conduit à une forte baisse de la consommation de menthe dans les villes depuis une dizaine d'années (Rais et al., 2016).

Cette prise de conscience des consommateurs de la qualité sanitaire de la menthe peut être potentiellement transposée à d'autres produits alimentaires comme la tomate et le poulet. Très peu d'études se sont réellement penchées, jusqu'alors, sur cette préoccupation (Faysse et al., 2017). D'autant que dans un contexte où il existe une faible différenciation de la qualité pour les produits alimentaires, où les contrôles sanitaires sont encore faibles et où les labels publics et privés sont peu développés, cette préoccupation n'est pas aisément révélée par une différenciation dans les pratiques d'achats. Les consommateurs sont conscients de l'existence d'un problème sanitaire sur un certain nombre de produits alimentaires. Dans un désert de normes pour différencier les qualités et en l'absence de contrôle visible de la qualité sanitaire, les consommateurs sont obligés de se fier avant tout à des critères d'habitude, de

routine et de confiance envers leur distributeur pour réduire leur incertitude sur la qualité sanitaire des produits qu'ils achètent. 93% des consommateurs interrogés en 2004 (Mounir, 2004) estimaient que les vendeurs ambulants présentent de forts risques pour la qualité sanitaire, contre 10% pour le souk traditionnel et 3% pour les épiceries et supermarchés. 85% des 368 consommateurs interrogés en 2015 (Rais et al., 2015) sont conscients des problèmes de qualité sanitaire sur la menthe (toutes classes sociales confondues) et 40% des consommateurs interrogés ont baissé leur consommation de menthe. Le consentement à payer déclaré pour une qualité assurée serait le double du prix actuel.

76% des personnes interrogées considèrent qu'il existe des risques sanitaires sur les produits alimentaires au Maroc. Parmi les produits, 37% des consommateurs perçoivent les produits en conserve comme néfastes pour la santé. Selon eux, les conservateurs qu'ils contiennent sont les principaux produits cancérigènes. Les viandes (surtout les viandes rouges) sont également jugées de mauvaise qualité sanitaire (selon 20% des consommateurs). Pour 19% des consommateurs, la précocité des fruits et légumes est considérée comme un mauvais signe en termes de qualité sanitaire et preuve de l'utilisation excessive des produits chimiques, elle représente, par conséquent, un danger pour leur santé. Ces inquiétudes sont transmises aux consommateurs principalement via les émissions de la télévision et la radio, qui donnent beaucoup d'importance aux sujets liés à la santé du consommateur. Les sites internet et les réseaux sociaux jouent également un rôle important dans la prise de conscience des risques liés à la santé, surtout pour les jeunes consommateurs. Nos enquêtes ont révélé de fortes inquiétudes des consommateurs marocains par rapport à ce sujet, puisque 28% des enquêtés ne consomment pas (ou plus) la menthe et une grande partie de ceux qui la consomment encore (avec une fréquence d'achat de 1 à 2 fois par semaine en moyenne), trouvent qu'elle est de moyenne (29% des enquêtés) ou de mauvaise qualité sanitaire (21% des enquêtés) et représente un risque moyen à élevé pour leur santé. Une grande proportion des consommateurs (50% de l'échantillon) a confirmé que la source de leurs inquiétudes est liée à l'utilisation excessive des pesticides et des eaux usées durant la production de la menthe. 50% des distributeurs de menthe enquêtés confirment que leurs volumes de vente ont baissé ces dernières années et la plupart d'entre eux pensent que c'est dû principalement au problème de la qualité sanitaire. 32% des consommateurs se fient au lien de confiance avec le fournisseur.

Concernant la qualité sanitaire de la tomate, 70% des consommateurs trouvent qu'il n'y a aucun problème, alors que pour 30%, la qualité sanitaire de la tomate n'est pas bonne et peut représenter un risque faible à moyen pour la santé. La principale cause de cette inquiétude, d'après 60% des enquêtés inquiets, est liée à l'utilisation excessive des pesticides par les producteurs de la tomate.

Concernant le poulet, 73% des enquêtés expriment des inquiétudes liées au sujet de la

qualité sanitaire. Ils trouvent que le poulet représente un risque très élevé pour la santé. D'après 24% des enquêtés, le principal problème du poulet est lié à la méthode d'élevage, qui est jugée non naturelle, ce qu'ils appellent « une croissance artificielle ». Pour d'autres consommateurs (16% de l'échantillon), le problème sanitaire du poulet est dû à la propagation des virus et des maladies dans le cheptel de la volaille. L'achat du poulet vivant rassurent les consommateurs sur son état de santé.

Nous présentons dans ce qui suit l'organisation de la distribution (l'environnement alimentaire), puis de l'approvisionnement en amont du stade détail.

III.2. Formes de distribution et accessibilité physique (environnement alimentaire)

➡ Dans les trois villes, les consommateurs sont majoritairement approvisionnés par les marchés de détail (pour une large gamme de produits), ainsi que les boutiques de quartier (pour les produits de longue conservation), la proximité et le prix étant les facteurs essentiels de choix des lieux d'achat. Les supermarchés jouent un rôle marginal mais croissant dans l'approvisionnement, surtout pour les classes moyennes et aisées. Les circuits courts mettant en avant la qualité (AMAP, marchés de producteurs), sont également en développement au Maroc pour les fruits et légumes et apparaissent en Côte d'Ivoire pour les produits animaux. Il existe de fortes inégalités d'accès à la distribution alimentaire dans les trois villes (mais dans une moindre mesure à Abidjan), du fait de fortes disparités d'équipement en marchés de détail. Ces déficits sont compensés en partie par la vente ambulante.

Au Maroc, une séparation est de plus en plus nette entre des circuits dominés par la grande distribution, destinés à la classe moyenne et aux élites occidentalisées (voir Encadré 3), qui répondent en partie à une logique de promotion d'une ville globale à l'image attractive, et des circuits informels destinés aux couches populaires. Dans les quartiers populaires, les pratiques d'achat à crédit sont fréquentes. Dans la médina, un quart des clients négocient les prix, la moitié achète à crédit, tous se déplacent à pied et achètent tous les jours leurs aliments.

Encadré 3 – Le développement des supermarchés au Maroc

Les supermarchés sont apparus au Maroc dès le milieu des années 1980, avant le lancement des hypermarchés, avec l'ouverture de plusieurs grands magasins

indépendants, sous le nom de « Hyper » (Danteur 2012). A partir des années 1990, des grandes surfaces émergent, notamment des grandes chaînes de distribution nationales ou des chaînes à participation étrangère qui pénètrent progressivement le marché national (Danteur 2012). Le Royaume comptait une centaine de GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) en 2010. Rabat en comptait 81 en 2016. Les principales enseignes sont : BIM, à capital turc, avec 61 enseignes, Carrefour (un hypermarché, sept Carrefour Markets). BIM occupe préférentiellement les quartiers d'habitats sociaux, les autres visent plutôt les classes moyennes à supérieures.

Les quartiers les plus riches sont approvisionnés par la grande distribution, mais leurs habitants se déplacent pour leurs achats vers des quartiers populaires pourvus d'une offre alimentaire dynamique. Les quartiers les plus pauvres et les quartiers périphériques de recasement des bidonvilles sont le lieu d'une forme d'insécurité alimentaire, jugulée par le commerce informel. Les quartiers populaires voient également leurs trajectoires différer : certains quartiers jouent un rôle d'interface entre le monde rural et le monde urbain, et entre l'approvisionnement des quartiers pauvres et des quartiers riches. D'autres quartiers voient leur armature commerciale déstabilisée par l'implantation de la grande distribution, posant la question – si les politiques de lutte contre l'informel étaient amenées à se durcir et si les chaînes de grande distribution étaient amenées à réviser leur stratégie d'implantation – de l'émergence future de déserts alimentaires au Maroc.

Dans les quartiers populaires de Takhadoum et de la Médina, les commerçants déclarent unanimement ressentir la concurrence des supermarchés à cause de stratégies de prix à la baisse. Dans le quartier aisé d'Agdal, quatre associations de type AMAP ont vu le jour, ainsi qu'un marché hebdomadaire de producteurs en bio. En plus de producteurs ruraux périphériques, les agriculteurs qui en bénéficient sont des citoyens qui investissent dans le rachat de fermes.

A Abidjan, les consommateurs s'approvisionnent majoritairement sur les marchés de détail, notamment pour les produits frais (plantain, fruits et légumes, viande, manioc) ; et dans les boutiques pour les produits faciles à stocker, en provenance des importations ou des agro-industries locales (riz, farine, pâtes, sucre, huile, conserves, poulets congelés, produits laitiers). La proximité du lieu d'approvisionnement reste prépondérante dans les choix des consommateurs : 90% déclarent venir d'un lieu situé dans la même commune, sauf pour le marché d'Adjamé qui est très attractif du fait des volumes et de la diversité des produits (moitié de clientèle extérieure à la commune). Plus de la moitié des consommateurs évoquent la proximité comme motivation principale du choix d'une place de marché, le prix (14%), la qualité (8%) étant peu évoqués. Le temps de déplacement est de moins de 30 minutes par jour,


majoritairement à pied (60%) ou en transport en commun (34%), les véhicules individuels représentant moins de 7% des réponses. L'achat au supermarché ne concerne que 15% des réponses. La grande distribution vient s'ajouter plutôt que se substituer à l'achat au marché de détail. La grande distribution s'implante d'autant plus facilement dans un contexte d'urbanisation, de constitution d'une classe moyenne et de proportion croissante de femmes en situation d'emploi. Elle représenterait de 15 à 20% du volume des ventes en 2016, et plutôt de l'ordre de 10% pour les produits frais. Prosuma est la première enseigne. Carrefour s'est implanté en 2013. Les chaînes de supermarchés et supérettes distribuent une part marginale des produits vivriers (locaux). Il est notable que le taux d'équipement évolue favorablement pour les supermarchés et les marchés des quartiers aisés, par rapport aux marchés disponibles dans les autres quartiers. Les groupes de distribution moderne essaient de diversifier leurs canaux de distribution en soutenant le développement de points de vente similaires aux boutiques de quartier, qui soient proches des consommateurs et bénéficient de la logistique du groupe (centrale d'achat, flotte de livraison, fonds de roulement). C'est le cas des boutiques Mini-prix du groupe Prosuma, dont la gestion a été confiée à des populations vulnérables avec l'appui d'une ONG.

A Niamey, 87% des enquêtés s'approvisionnent au marché, et 26% auprès des vendeurs ambulants, seuls 9% fréquentent les supermarchés. 40% des consommateurs s'approvisionnent de façon quotidienne dans le même commerce, et 26% deux à trois fois par semaine. La concentration des activités au centre-ville de Niamey fait qu'il est aujourd'hui un endroit prisé par les consommateurs pour faire leurs achats, et donc stratégique pour la vente. Cela a ainsi un effet dépressif sur le fonctionnement des marchés secondaires : on observe des boutiques fermées et allées mortes en raison du manque d'attractivité de ces marchés, ce qui contribue encore à la perte de dynamisme commercial de ces marchés. Le système de commercialisation peut ainsi être qualifié de déficient, l'offre alimentaire étant inégalement répartie sur le territoire (les marchés périphériques étant moins actifs), obligeant les consommateurs à se déplacer parfois sur des distances conséquentes. Les enquêtes réalisées auprès des consommateurs ont en effet confirmé cette importance du centre-ville comme lieu d'approvisionnement, pour les personnes habitant dans l'ensemble de la ville et dans tous types de quartiers. Aucun autre quartier ne bénéficie d'une telle attractivité. Cependant, il existe un réseau de redistribution au plus près des consommateurs par des brouettiers et commerçants de rue.

III.3. L'organisation des flux dans l'espace

Cette analyse est développée et illustrée dans l'article de recherche en ligne de Lemeilleur et al. sur le rôle de la distance dans l'approvisionnement alimentaire à Rabat.

III.3.1. Origine des produits

 ***L'approvisionnement alimentaire des villes s'opère à partir de différents bassins de production, à la fois proches (intra et péri-urbains), et plus lointains, soit de zones rurales locales soit d'importations (régionales et internationales). Ces complémentarités entre différents espaces d'approvisionnement résultent d'avantages comparatifs spécifiques en termes de production, et de coût de transport par rapport à la valeur des produits. Ainsi, la distance et la nature des produits vivriers jouent un rôle important dans l'explication des types de bassins d'approvisionnement, l'organisation des formes d'approvisionnement en termes de places de marché et les types d'intermédiaires. Cependant, l'amélioration du transport, du conditionnement et de la communication en atténue les effets. Celle-ci peut résulter des investissements publics ou privés des entreprises de la grande distribution (dans les trois pays) ou des exportateurs (au Maroc).***

Dans les trois villes, les produits les plus périssables comme les légumes-feuilles sont fournis par des circuits proches et courts, tandis que les produits moins périssables comme le poulet congelé viennent de zones lointaines, la tomate étant un cas intermédiaire venant à la fois de zones proches et lointaines. La saisonnalité des productions joue aussi sur la longueur des circuits, les importations étant mobilisées en période d'indisponibilité saisonnière des légumes locaux. A Niamey, l'agriculture urbaine fournit des légumes, des fruits, des volailles, du lait et du riz.

Cette complémentarité des zones d'approvisionnement selon les caractéristiques des produits a été montrée par d'autres travaux (Moustier, 2012). Ici, la recherche est allée plus loin en donnant un indicateur de longueur du circuit selon le nombre d'intermédiaires et de la distance de la production à la ville, et en positionnant les produits selon cet indicateur pour Rabat et Abidjan. Ce positionnement montre que dès que le circuit devient « moderne », le facteur de proximité joue moins même pour les produits périssables, du fait de la logistique mobilisée d'une part, et d'exigences de qualité spécifique ainsi que de continuité dans l'approvisionnement. Mais malgré les circuits « modernes », le facteur de proximité joue encore pour les produits très périssables comme les légumes-feuilles. Les améliorations logistiques permettent en partie de s'affranchir de cette distance (des produits « non locaux » très périssables sont même importés) mais le secteur traditionnel, qui a de faibles moyens logistiques, a encore un poids considérable et structure l'offre (notamment en termes de lieu de

production, prix, type de contrat avec les producteurs, et niveau de fraîcheur). Enfin, des aménagements et des formations techniques permettent à des zones éloignées de fournir la ville, comme c'est le cas pour la tomate de Côte d'Ivoire de plus en plus cultivée dans les bas-fonds des régions du nord et du centre. Le lien entre proximité et périssabilité n'est donc ni systématique ni univoque.

Les productions locales qui alimentent les villes proviennent en majorité d'exploitations familiales de petite taille et de PME artisanales. Celles-ci présentent des avantages indéniables en termes de coût et de résilience face aux chocs de la production et de la demande. Cependant, quelques entreprises agro-industrielles tentent de s'implanter, en particulier pour concurrencer les importations, et aussi approvisionner les GMS, souvent avec l'appui des pouvoirs publics. Leurs succès sont divers. Pour l'illustrer, la ferme Nuseb s'est développée à l'initiative d'un investisseur local, à 25 kilomètres de Niamey, sur 22 hectares. Elle produit 54000 poulets et comporte un abattoir moderne. Nombre d'autres initiatives ont cependant périclité du fait de difficultés financières, comme la coopérative des aviculteurs de Niamey. Notons une modernisation intéressante de la filière du lait appuyée par le ministère de l'élevage du Niger, avec la mise en place de centres de collecte, qui bénéficient de réfrigération grâce à des panneaux solaires.

Nous estimons que l'approvisionnement de Rabat en fruits et légumes est assuré à 14% par son arrière-pays (le pourcentage montant à 33% pour les légumes aromatiques et la salade), le reste provenant de zones rurales irriguées spécialisées, à des distances variables de la ville. La région du Souss (Agadir-Ait Melloul-Chichaoua), à environ 550 km de Rabat, et la région de Doukkhala (Oualidiya-Tnin Chtouka), à environ 260 km de Rabat sont majoritaires dans l'approvisionnement. La région périphérique de Rabat (au sud-ouest Skhirat et au nord-est Sidi Bouknadel-Gharb) à environ 60 km de Rabat est essentiellement présente les mois d'été. Il existe une complémentarité en termes de calendrier entre ces régions, avec quelques chevauchements provoquant l'effondrement des prix.

Pour la menthe, les provenances sont la zone périurbaine de Salé (30 à 60 km) et la région de Casablanca (120 km). Quant au poulet, les grossistes et les transporteurs s'approvisionnent auprès des producteurs de volaille dans les villes de Bouznika (40 km), Casablanca-Had Essoualem (90 km), El Jadida (187 km) et en cas de pénurie à Marrakech (300 km).

L'analyse croisée des statistiques nationales et des données que nous avons collectées pour appréhender les flux d'approvisionnement des marchés de gros de Rabat indique une forte régionalisation de production des fruits et légumes au Maroc et par conséquent un allongement des chaînes d'approvisionnement de fruits et légumes frais pour les grands centres urbains marocains depuis les années 1980. Il n'en a pas toujours été ainsi. Les zones de production maraichères des années 1950 étaient

initialement situées soit dans les terres autour des grandes villes historiques (Fes, Meknes, Marrakech) soit sur la côte atlantique septentrionale (entre Rabat et Essaouira), caractérisée par des conditions agro climatiques favorables et la proximité de grands centres de consommation (Reynal, 1952). La reconfiguration de ces zones de production au profit de la côte sud atlantique (région du Souss) ou de l'Est de la méditerranée par exemple, est le fruit d'une conjonction de facteurs qui sont a priori déconnectés de la demande intérieure. En premier lieu, la politique de spécialisation régionale agricole s'appuie sur une politique volontariste des années 1970 consacrée au développement prioritaire des périmètres irrigués et à la promotion de l'intensification des productions pour l'exportation (notamment légumes et agrumes). La tendance à l'accroissement de ce secteur s'est renforcée ensuite par le soutien aux investissements privés dans les différentes politiques agricoles successives jusqu'au Plan Maroc Vert adopté en 2008, notamment par l'utilisation des serres, rendant encore plus maîtrisable l'approvisionnement régulier des marchés par les opérateurs privés (Aderghal et al., 2017). D'abord orientés à l'export, les écarts de triage de ces zones de production constituent une grande partie de l'approvisionnement urbain (Codron et al., 2014), profitant, entre autres, des bonnes infrastructures de transport qui maillent le pays. Ces productions sont donc venues concurrencer celles initialement produites dans les ceintures périurbaines. Mais, cette « délocalisation » des zones de production maraichère de la périphérie des villes vers des zones éloignées, est apparue comme une aubaine pour l'approvisionnement de nombreuses villes, desserrant l'étau de leur ceinture maraichère au profit de nouvelles zones d'urbanisation. Pour l'agglomération de Rabat, nous remarquons ainsi un mitage urbain progressif de l'espace rural (Aderghal et al., 2017).

L'agriculture périurbaine a encore un rôle pour les produits très périssables, comme les légumes feuilles (laitue, épinard, etc.) et les plantes aromatiques (menthe, coriandre, persil) très utilisées dans la diète marocaine, pour lesquels seule la proximité géographique supporte les échanges commerciaux avec la ville. Elle répond donc à un enjeu de sécurité alimentaire urbaine au travers de la diversification de leur diète alimentaire. En raison de ces différents facteurs, on observe ainsi un allongement des SDA. Si l'allongement des chaînes d'approvisionnement des villes a déjà été souligné par de nombreux travaux sur les changements structurels des SDA dans les PED (voir Reardon (2015) pour une synthèse des dynamiques de transformations des chaînes de valeurs dans les pays en développement), ce phénomène ne semble pas ici trouver son origine dans le changement de la demande intérieure. Notons que cette délocalisation des zones de production a des conséquences en terme d'emplois et de répartition spatiale de la valeur ajoutée, qui n'est pas en faveur des zones périurbaines.

Dans le cas d'Abidjan, on constate également un déclin relatif des approvisionnements ayant pour origine des agriculteurs péri-urbains, voire urbains pour des produits frais


de grande consommation (tomates, plantain, tubercule). Des filières courtes persistent pour les produits les plus périssables pour lesquels le temps de transport est vital (poulet de chair distribué vivant, épinard...). Cet allongement des circuits vers des aires de production de plus en plus éloignées répond à des stratégies de producteurs dans de nouvelles zones (tomate de contre-saison en zone de savane), à des besoins de diversification des variétés (igname, plantain) et débouche sur une baisse de la saisonnalité de l'offre au niveau de la vente au détail. L'éloignement des aires de production se fait en dépit de coûts et de risques de transport élevés (infrastructure routière peu entretenue, barrages non-autorisés, insécurité), même si les intermédiaires reconnaissent une amélioration significative depuis les dernières années (extension et rénovation du réseau routier principal, mesures de contrôle sévères contre les barrages routiers). Enfin, l'allongement des temps de transport impacte la qualité des produits (fruits abîmés, pertes élevées), mais ceci ne semble pas entacher la rentabilité de l'opération, les produits de moindre qualité trouvant quand mêmes des débouchés auprès des populations urbaines les plus pauvres.

A Niamey, on constate de même un allongement des flux d'approvisionnement des villes, ayant notamment pour cause la croissance extrêmement rapide de la population. La production locale (urbaine et périurbaine) est ainsi aujourd'hui insuffisante pour nourrir la ville (Groupe Huit, 2015), même si cette production reste importante. La forte pression foncière, le manque de planification urbaine et la faible maîtrise des habitations spontanées menacent de plus la poursuite des activités agricoles locales, et notamment les activités maraîchères. L'acheminement de produits nationaux et internationaux est donc nécessaire. La ville est ainsi de plus en plus dépendante d'autres régions pour certains produits – et notamment pour les céréales. De plus, les produits importés sont souvent plus compétitifs que les produits locaux, en raison de méthodes de production plus efficaces : les poulets congelés venus d'Europe coûtent ainsi moins chers que les poulets locaux, et sont ainsi consommés en quantités importantes, malgré une préférence (en termes de goût) pour le poulet local. Les importations sont aussi liées à des demandes récentes pour de nouveaux produits : c'est le cas par exemple pour le maïs et l'igname, du Nigéria et du Bénin. Des fruits et légumes sont importés du Nigéria et du Bénin, et de plus en plus du Burkina Faso et même du Maroc.

III.3.2. Organisation et équipement des places de marchés

La distribution traditionnelle des produits agricoles dans la ville se fait à partir d'un système de marchés hiérarchisés : à partir de marchés de gros, une multitude de petits marchés de détail répartis dans les différents quartiers des villes sont approvisionnés. Parmi ces marchés de détail, on peut compter un marché plus stratégique en termes

de taille et d'origine de la clientèle : Adjamé en Côte d'Ivoire, (ex) Petit Marché à Niamey.

 ***L'organisation spatiale actuelle des places de marchés est efficace dans le sens où elle limite les déplacements des commerçants et des consommateurs. Les marchés de gros sont en effet des nœuds de flux de produits agricoles, à proximité des marchés de détail, qui sont eux-mêmes au plus près des consommateurs. Cependant, la localisation intra-urbaine des marchés de gros pose des problèmes de congestion. Par ailleurs, se posent des problèmes de manque d'hygiène et de sécurité (cf. incendie du Petit Marché à Niamey), et des difficultés de collecte de taxes par les collectivités locales.***

Au Maroc, à partir des trois marchés de gros (Rabat, Salé et Témara) sont approvisionnés une multitude de petits marchés de détail répartis dans les différents quartiers des trois villes, et également des souks hebdomadaires qui se tiennent dans les communes limitrophes. Cependant plus de la moitié des flux échappe aux marchés de gros. Les places de marché sont caractérisées par une interpénétration entre fonctions (gros et détail sur le même lieu), produits vendus (aliments et produits manufacturés) et une place importante laissée au marchandage et aux relations de fidélisation, ainsi qu'aux faibles prix, ce qui est favorable à leur fréquentation par différentes classes de niveau de vie.

Le marché de gros de Rabat compte 300 grossistes, une quarantaine de courtiers et 140 producteurs locaux, et brassait 75000 tonnes de fruits et légumes en 2009 (les chiffres sont respectivement de 200 grossistes, une vingtaine de courtiers et 400 producteurs locaux pour Salé, pour 81,000 tonnes de fruits et légumes échangés). Il comprend aussi un marché de poissons, de volailles, la halle aux grains et les abattoirs. On compte 12 magasins frigorifiques loués par les grossistes. L'état général des bâtiments et des équipements des marchés est relativement dégradé du fait des aléas climatiques et de la proximité de la mer. Si les conditions sanitaires et d'hygiène y est jugée satisfaisante, le marché de Rabat commence à être saturé et son emplacement ne permet pas d'extension (Valyans, 2010). A Salé, les infrastructures sont rudimentaires, il n'existe pas de magasins frigorifiques. Les équipements sont également peu entretenus et les conditions sanitaires et d'hygiène sont jugées insatisfaisantes (Valyans, 2010).

La grande majorité des grossistes des marchés de gros de Rabat (95%) disent s'approvisionner directement auprès des producteurs, 11% environ s'approvisionnent auprès d'autres grossistes intermédiaires, par exemple de Casablanca. A Salé, le marché de gros un peu plus important est surtout un carrefour entre les différentes grandes villes du Maroc, donc seulement 48% s'approvisionnent directement auprès des producteurs et 46% auprès d'autres grossistes intermédiaires venus d'autres villes.

Dans les deux cas, 4% de grossistes sont également producteurs (notamment des plantes aromatiques comme la menthe).

Dans la région du Souss, l'ensemble des grossistes enquêtés déclarent faire appel à des courtiers de confiance (ami, famille, associé) présents sur place pour réaliser et vérifier la bonne mise en oeuvre des transactions. Ces courtiers négocient les prix pour le compte du grossiste, vérifient la qualité et les quantités proposées par le producteur, chargent les camions et paient les producteurs. Ils sont soit associés à 50% des bénéfices, soit payés à la commission variable ou fixe. Dans la région de Doukkala, soit les grossistes passent par des intermédiaires de confiance sur place, soit ils font eux-mêmes les trajets et assurent le bon déroulement des transactions, malgré les coûts de transport. Dans le cas de la menthe, le système d'approvisionnement des grossistes est plus court. La proximité géographique des bassins de production (30 à 60 km pour Sidi Bouknadel-Gharb et 120 km pour Tamaris près de Casablanca) permet aux grossistes de réaliser les transactions directement avec le producteur, sans intermédiaire (voir sont eux-mêmes producteurs pour 1/3 des grossistes de Salé). Les marchés fonctionnent à flux tendu avec très peu de stockage (vente dans la journée en deux jours au plus pour les produits frais).

L'évolution récente des systèmes agricoles au Maroc s'est faite à l'avantage des productions de fruits et légumes frais. Celles-ci sont d'abord orientées vers l'exportation, mais le marché intérieur en a bénéficié indirectement. Néanmoins, ce dernier continue à être organisé autour d'un système de distribution resté rudimentaire, mettant en évidence un contraste croissant entre les deux circuits de commercialisation. Cette situation s'explique entre autre par le passage obligatoire de ces produits par les marchés de gros institutionnels. Le marché intérieur est organisé autour de ces marchés de gros et d'acteurs traditionnels qui ont très peu évolué depuis longtemps : on observe de très fortes similitudes dans notre étude avec le diagnostic de 1994 (Gergely, 1997). Aussi, les produits sont-ils toujours vendus majoritairement en "vrac", et ne sont ni emballés, ni calibrés. Ces marchés de gros souffrent d'un déficit en termes de gouvernance, et leur évolution est notamment bloquée par la rente de situation d'oligopoles des mandataires et grossistes. Généralement ce type de situation laisse les filières fortement sujettes à la spéculation et à la prolifération des circuits parallèles, provoquant une pression non justifiée (prix incontrôlés) sur les denrées alimentaires, et grevant le pouvoir d'achat des populations les plus démunies (Lemeilleur et al., 2009). Par ailleurs, la mise en place de normes de qualité et la traçabilité devient impossible.

Le système de distribution abidjanais, polycentrique, s'articule autour de grands marchés et de marchés de quartier. Ceci résulte d'une politique d'équipement public centrée sur l'édification de marchés de détail sans prise en compte des fonctions de gros. Les réseaux de commerçantes établissent des plateformes de déchargement

privées dans la périphérie des marchés municipaux, autour desquelles se déploient également des aires de vente au détail. En 1976, 27 marchés ont été recensés à Abidjan. Les premiers marchés abidjanais étaient à Treichville et Adjamé. Ensuite, d'autres marchés vont voir le jour dans les autres communes d'Abidjan à savoir Yopougon, le Plateau, Marcory, Port-Bouët (Ake 2016). Par la suite, chacune des dix communes d'Abidjan ont plusieurs marchés ; en 1988, la ville comptait 75 marchés (Ake 2016). Après 1988, de nouveaux marchés voient le jour à Abidjan. En 2000, Aurélie Poyau (2005) recense plus de 120 marchés, un chiffre qui ne cesse de croître depuis, sous l'impulsion de la création de nouveaux marchés avec les montages de type Built Operate and Transfer (BOT)². Ces marchés sont réalisés par des promoteurs à Abidjan et inaugurés pour la plupart au début de l'année 2000. Aujourd'hui, selon les données de l'Union Nationale des Marchés de Côte d'Ivoire (Unamaci), complétées par la récolte de données de cette présente enquête, on dénombre environ 165 marchés de détails ou de gros sur les treize communes du District Autonome d'Abidjan. Bien que certaines places de marché exercent une attractivité à l'échelle de l'agglomération notamment le(s) marché(s) d'Adjamé et le grand marché d'Abobo, l'enquête réalisée auprès de 315 acheteurs interviewés sur 7 places de marchés montre que le choix du marché est d'abord basé sur la proximité, invoquée comme la raison principale par plus de la moitié des consommateurs, suivi de loin par la variété des produits distribués (14%), le prix (12%) et les relations avec les intermédiaires (9%). En termes de temps de déplacement, deux tiers mettent moins de 15 minutes pour atteindre la place de marché et 7% seulement ont besoin de plus 30 minutes. Enfin, plus de la moitié des consommateurs se rendent au marché à pied. L'argument d'une concentration des achats sur les grandes places de marché n'est pas donc pas confirmé. La circulation des biens dans l'espace urbain reste donc un enjeu majeur pour le système de distribution. La diffusion de triporteur avec une capacité de charge de 1m³ est une innovation intéressante de ce point de vue pour améliorer la capacité d'assurer la distribution des produits jusqu'au dernier kilomètre.

En amont du détail, les collecteurs villageois approvisionnent directement les grossistes urbains, sans déchargement dans des marchés ruraux intermédiaires, grâce aux facilités de communication. Ceci explique la non fréquentation des centres de collecte ruraux mis en place par l'OCPV (Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers) situés à Kotobi, Méagui et Sinémantali.

A Abidjan, les circuits d'approvisionnement « informels » assurent l'essentiel de la distribution des produits alimentaires frais sur la base de réseaux d'intermédiaires et de détaillants établis dans les places de marchés de détail, répartis dans toute l'agglomération de 4.8 millions d'habitants. L'organisation de la distribution ne repose

² Le « Built and Operate » est un système de concession à une entité privée par un secteur public ou privé pour financer, concevoir, construire et gérer un équipement.


pas sur une spécialisation des places de marchés en marché de gros et de détail. Les pouvoirs publics ont focalisé leurs actions sur la construction de marchés de détail d'abord sur les fonds publics, puis en promouvant des projets de PPP (Partenariats Public-Privé) afin de mobiliser des fonds privés et de palier la carence de moyens publics. L'organisation des flux de gros est entièrement gérée par les réseaux de grossistes qui ont établi des plateformes de déchargement dans la périphérie des principaux marchés de détail, et notamment celui d'Adjamé au centre de la capitale. Dans un contexte de fortes contraintes de transport, les plateformes de déchargement urbaines sont plus efficaces que des marchés de gros excentrés, mais elles souffrent de défauts d'aménagement, de congestion et de risques sanitaires.

Si l'approvisionnement de Niamey fait intervenir un grand nombre de circuits de distribution au sein de la ville, qui présentent des caractéristiques spécifiques suivant les groupes de produits, on observe de manière générale une sur-concentration des activités commerciales (de gros comme de détail) au centre-ville (Groupe Huit, 2015). Cette sur-concentration a des conséquences négatives multiples. En premier lieu, la congestion du centre-ville: encombrement des rues, difficultés de circulation, mais aussi production importante de déchets et problèmes d'assainissement en raison de l'inadaptabilité des lieux de vente du centre-ville (la majorité des commerçants étant directement installés dans la rue). De la même manière, des commerçants habitant dans l'ensemble de la ville viennent travailler au centre-ville. Des mouvements très récents de déconcentration ont toutefois été observés : un mouvement de déconcentration des activités de gros très limité initié par les opérateurs privés, mouvement notamment accéléré par l'incendie du petit marché, et la déconcentration de quelques activités de gros initiée et/ou appuyée par les autorités urbaines (commerces de la canne à sucre et des oignons par exemple). Ces mouvements de déconcentration s'expliquent par le besoin de plus de place et d'espaces plus fonctionnels, les contraintes grandissantes de circulation au centre-ville et la recherche d'une meilleure chalandise.

La création de nouvelles centralités sera nécessaire pour répondre à la croissance de la population de Niamey et à l'étalement urbain, l'accumulation des activités au centre-ville ne pouvant être viable sur le long terme.

III.4. La coordination des acteurs des filières

III.4.1. Engagements et contractualisation

 ***Les filières d'approvisionnement des marchés de détail sont caractérisées par l'intervention de milliers d'opérateurs aux stades de production et détail, la fonction de grossistes de produits stockables étant plus***

concentrée. La proximité relationnelle domine les échanges, et parfois des relations de crédit entre les grossistes et leurs fournisseurs et/ou clients. Les contrats sont surtout mis en place par la grande distribution qui s'approvisionne auprès de producteurs, PME locales ou grossistes dédiés. La spécification des conditions de prix, volume, qualité, et paiement est variable selon les contextes. Par exemple, les spécifications sur la qualité et l'investissement des acheteurs dans son contrôle sont fortes pour le poulet au Maroc ou la viande en Côte d'Ivoire.

Pour les produits peu périssables (tels que les pommes de terre ou oignons), les échanges entre producteurs et grossistes se font en spot (c'est-à-dire sans engagement formalisé et de manière concurrentielle), avec des proximités relationnelles, puis sur des marchés de gros entre grossistes et détaillants. Dans tous les cas les relations de fidélisation sont courantes (70% des grossistes à Rabat, 40% à Salé). Les échanges s'effectuent avec des engagements oraux principalement pour les productions très périssables. Ainsi, à Rabat, la vente sur pied est fortement répandue pour les fruits et la menthe. L'acheteur devient alors propriétaire de la production et prend en charge les coûts de production restant, le transport et les risques sur les récoltes, ainsi que le contrôle de l'itinéraire technique suivi par le producteur. Une partie du prix est versé avant récolte, le reste est négocié à la récolte en fonction du jugement par l'acheteur de la qualité et des prix du marché. Le choix des fournisseurs est un compromis entre la recherche d'un prix et d'une qualité favorables.

La vente de poulets se fait par un système de commande la veille des grossistes aux producteurs. L'ensemble des transactions du producteur jusqu'au consommateur se fait sur des poulets vivants. Ces poulets sont abattus et préparés par les détaillants à la demande des consommateurs.

A Niamey, le lien de confiance, basé sur une origine territoriale commune, est clé dans les échanges de longue distance entre vendeurs et acheteurs (céréales, oignons). En l'absence de capital et d'accès au crédit bancaire, les importateurs accordent massivement des crédits aux semi-grossistes sur une base de confiance et récupèrent leurs dus après l'écoulement des marchandises. De même, les détaillants ne remboursent les semi-grossistes qu'après l'écoulement des marchandises. Le commerce transfrontalier entre le Niger et le Nigéria fonctionne « en relais », avec un groupe de commerçants qui achemine la marchandise jusqu'à la frontière et la transmet à un autre groupe qui l'achemine vers un marché permettant d'écouler les produits.

Au Maroc, depuis 2010, sous condition qu'elles créent des plates-formes de conditionnement et de commercialisation conformes à un cahier des charges défini par

les ministères de l'intérieur, du commerce et de l'agriculture, les grandes et les moyennes surfaces sont dispensées du passage obligatoire par les marchés de gros de fruits et légumes. En effet, les marchés de gros ne permettent pas aux GMS de s'approvisionner dans des quantités régulières de tomates de qualité homogène et calibrées. La normalisation est encore quasiment absente des marchés de gros au Maroc. Ainsi la distribution moderne (BIM, Carrefour, Marjane) s'approvisionne directement, toute l'année, auprès de gros producteurs (avec des superficies exploitées sous serres supérieure à 5 ha), situés au centre et dans le sud du pays. Des camions frigorifiques sont utilisés pour le transport jusqu'à des dépôts ou centrales d'achat équipés de réfrigérateurs et congélateurs. Les poulets sont achetés auprès d'entreprises industrielles. Des contrats annuels sont signés avec ces producteurs, fixant les conditions de prix, volumes, qualité, paiement. Cette intégration verticale de l'intermédiation, contribue à la diminution du risque et de l'incertitude liés à l'environnement de la transaction. Les poulets sont achetés auprès d'industriels à environ 90 km de Rabat. Des contrats annuels sont rédigés et mentionnent les quantités, les prix, les avances, les conditions hygiéniques et sanitaires pour le transport, la préparation, la conservation et le stockage. Les industriels ont un système de production de la viande volaille intégré verticalement. Dans leurs propres fermes d'élevage avicole, le poulet passe par différentes étapes. Dès que celui-ci atteint son maximum de croissance, ils le conduisent vers leurs sociétés d'abattage, de découpe, de transformation et de congélation. Le suivi et le contrôle du respect des normes hygiéniques et sanitaires sont assurés ensuite par les vétérinaires et les services de l'ONSSA (Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires). Pour le transport, les fournisseurs s'engagent à livrer la viande jusqu'aux plates formes de la distribution. Ensuite, les camions frigorifiques adaptés de la grande distribution s'occupent de la livraison jusqu'aux superettes, supermarchés et hypermarchés. En bout de chaîne, la distribution moderne reçoit des poulets : nettoyés, homogènes, emballés, datés, étiquetés et tamponnés par les services de l'ONSSA. Pour ces circuits modernes, la distance aux fournisseurs a peu d'importance. Pour gérer ces incertitudes sur les quantités, la régularité et la qualité des poulets, les GMS passent par des contrats avec des industriels à des prix relativement élevés.

Dans le cadre du Plan Maroc Vert, l'Agence de Développement Agricole (ADA) pilote un outil stratégique pour l'appui aux organisations de producteurs : l'agrégation. L'agrégation repose sur une « double contractualisation, entre l'État et l'agrégateur d'une part, et entre l'agrégateur et les exploitants agrégés d'autre part » (Akesbi 2012). Cette dernière contractualisation implique « le regroupement des agriculteurs producteurs [agrégés] autour des unités de valorisation (stockage, frigo, conditionnement, transformation...) par les agrégateurs privés ou des sociétés, ou des coopératives, ou des groupements d'intérêt économique (GIE) » (*LaNouvelleTribune.ma* 2016). Le Plan Maroc Vert a conduit au développement de 19

fédérations interprofessionnelles, dont 14 représentant les filières végétales et cinq représentant les filières animales, et ayant, chacune, conclu un contrat-programme avec le Gouvernement. Le secteur s'est également renforcé grâce à l'installation de 20 Groupements d'intérêt économique (GIE) et 430 coopératives agricoles (Royaume du Maroc 2015a). L'objectif de l'agrégation est d'améliorer et d'augmenter la productivité, la qualité et la commercialisation de la production des petits producteurs. Les agrégateurs quant à eux doivent « accompagner en capital technique et social les agrégés ». En échange, ils bénéficient d'avantages tels que des subventions forfaitaires ou préférentielles. Les agrégateurs sont le plus souvent des grands producteurs concernés plutôt par les filières à l'exportation.

A Abidjan, les GMS se ravitaillent pour une bonne partie sur les marchés de gros, en ayant recours à des grossistes dédiés qui sélectionnent les produits selon les exigences de qualité. Des contrats se mettent en place entre des grossistes dédiés et des groupements de producteurs (parfois appuyés par des ONG) pour produire des tomates répondant aux attentes de qualité (Fall, 2013). Certains grossistes dédiés investissent même dans la production, forme plus poussée d'intégration verticale. Une grande surface achète directement auprès d'une coopérative de producteurs. Carrefour mise également sur des partenariats avec des groupes de producteurs locaux pour améliorer leurs pratiques : construction d'abattoirs, crédits aux éleveurs pour arriver à une viande « qualité France » ; cahiers des charges auprès de groupes de femmes pour arriver à un « vivrier de qualité ».

III.4.2. Avantages et inconvénients de l'informalité

Les SDA traditionnels et l'immense secteur informel de l'alimentation urbaine qui les caractérise demeurent extrêmement dynamiques et résilients dans les trois capitales. A Rabat, on dénombre une multiplication de petits prestataires de services et intermédiaires de vente informels qui se greffent à la fois à l'intérieur du système institutionnalisé des marchés de gros ou en parallèle notamment dans les zones périphériques de l'agglomération. Comme dans d'autres études de cas (Raimundo et al., 2016), une corrélation semble exister entre pauvreté, niveau d'insécurité alimentaire et niveau d'informalité du système alimentaire auprès duquel s'approvisionnent ces populations. Relevant du secteur informel, ces multiples intervenants restent relativement mal connus. Ils se caractérisent par une pluriactivité, dans le secteur agricole ou non, et apparaissent dans des réseaux d'organisation complexe qu'il est difficile de décrire tant les situations peuvent être différentes. Ces derniers sont souvent accusés de participer à la désorganisation des filières et des producteurs et de profiter des asymétries d'information entre producteurs et consommateurs pour prélever des marges importantes et spéculer à certaines saisons sur les produits. Néanmoins, cette multitude d'intervenants jouent également un vrai rôle de services (stockeurs, transporteurs, balanciers, loueurs de caisses,

transporteurs de caisses, courtiers de transport et de vente, etc) dans un contexte où les productions sont peu normées et où les technologies restent précaires— les grossistes du marché de gros sont relativement dépourvus d'équipement et présentent un faible niveau de technicité. C'est plutôt autour du secteur formel des SDA, et notamment des mandataires des marchés de gros, que sont pointées des situations de rente. Ils sont souvent accusés de ne pas faire leur travail de mise en relation de l'offre et la demande mais tout juste de prélever la taxe communale (ils gardent 0,5% des 7% de taxe sur la vente, prélevé au marché de gros). La multitude d'intermédiaires explique également les écarts de prix important entre le producteur et le consommateur. Néanmoins, le suivi des prix et des marges tout au long d'une filière est relativement rare dans les travaux académiques notamment parce que les coûts et les marges fluctuent fortement d'une saison à l'autre et d'un lieu à l'autre. D'après nos enquêtes quantitatives sur les marchés de gros, on calcule environ de 15 à 25% de marge brute pour les grossistes de la tomate par rapport au prix de gros en sortie de marché – bien inférieurs aux résultats obtenus en 1994 (Gergely, 1997). Ceci suggérerait que la part des grossistes aurait diminué ces dernières années (notons que les moyennes cachent de fortes différences entre grossistes). Au niveau des détaillants, la marge peut rapidement s'effriter au travers de multiples détaillants en chaîne. En effet il n'est pas rare quand les prix de gros sont bas pour un produit agricole particulier que de petits détaillants plus ou moins informels (marchands ambulants mais aussi petites épiceries) apparaissent dans différents quartiers et rues pour vendre ces produits. Ils achètent des très petits volumes à d'autres détaillants (de manière informelle) ou au marché de gros le plus proche (de manière formelle) et font des marges très faibles jusqu'à ce que le prix ré-augmente et ne permette plus financièrement de s'approvisionner. Ce fonctionnement est dépendant des liquidités de ces petits détaillants et du prix du produit concerné. Ainsi apparaissent et disparaissent des places de vente dans toute la ville au fur et à mesure des produits et des saisons. De la même manière, on constate au niveau de la demande des consommateurs, une très forte élasticité de la demande par rapport aux prix et aux tranches de revenus pour les produits frais.

A Abidjan, la multi-polarisation des points de déchargement informels répond aussi aux contraintes de l'étalement urbain de l'agglomération abidjanaise accentué par les ramifications de la lagune, et les difficultés de circulation. La multiplicité des points de déchargement et son informalité ne sont pas synonymes de l'absence de coordination dans la répartition des flux de vivriers. Par exemple, l'organisation de la distribution de l'igname est fortement coordonnée par les grossistes qui distribuent des camions vers différentes plateformes de déchargement. De même, la proximité entre plateformes de déchargements et aires de vente au détail facilite aussi les coordinations entre les grossistes et les détaillants informels : réassortiments en fonction de la vitesse

d'écoulement, suivi des facilités de paiement, crédit, réduction du temps et des coûts de transport.

Les différents acteurs (producteurs, commerçants, transporteurs) cumulent souvent plusieurs fonctions et sont peu formés et peu spécialisés. Bien que des systèmes d'organisation collective se soient développés, ceux-ci manquent d'organisation et de moyens, et sont ainsi peu performants, selon les différents acteurs que nous avons rencontrés. Certaines filières, comme la viande, les céréales, les pommes de terre et les oignons présentent des formes d'organisation professionnelle : des rencontres réunissent ainsi des producteurs de différents bassins de production pour l'oignon, afin d'éviter les surplus ou déficits trop marqués sur les marchés.

Le transport des aliments s'effectue majoritairement par camion non réfrigéré pour les zones rurales, en camionnette, taxi, bus ou à pied pour les zones urbaines et périurbaines. La non réfrigération est compensée par la rapidité des échanges mais elle pose problème pour certains produits comme les poulets vivants (perte estimée à 14% pour chaque convoi au Niger d'après Seidou, 2012). La réfrigération ou congélation est mobilisée par les importateurs de volailles et poissons congelés, mais le respect de la chaîne du froid n'est pas contrôlé et pose question.

Au niveau de la commercialisation des produits alimentaires à Niamey, les enquêtes auprès des consommateurs montrent que malgré l'émergence de modes de distribution modernes (supermarchés, supérettes), le marché reste le lieu de vente le plus commun. Le commerce informel reste important et se présente sous de nombreuses formes (vendeurs ambulants, brouettiers, étals, tabliers, kiosques...). L'informalité peut dans certains cas être un facteur de productivité du SDA : le caractère informel des échanges au niveau de la frontière nigérienne permet d'améliorer les flux d'importation. Néanmoins, le manque de professionnalisation affecte nécessairement négativement la productivité, et le manque d'organisation et de coordination explique en partie les dysfonctionnements de commercialisation, l'irrégularité des prix et la faible compétitivité des produits que nous avons observés. Les modes de commercialisation informels dans la ville de Niamey permettent parfois un meilleur écoulement des marchandises – les détaillants vendent notamment dans de nombreux points de la ville. Ces modes de commercialisation respectent néanmoins rarement les normes d'hygiène et les conditions de conservation des aliments.

III. 5. La gouvernance des SDA

III.5.1. La politique d'approvisionnement aux prises avec une contradiction entre vision « conservatrice » et vision « modernisatrice »

Au Maroc, la gouvernance de l'alimentation de Rabat est guidée par deux objectifs d'action publique que les autorités ont du mal à concilier : d'une part la « modernisation » (création de nouveaux marchés de gros « occidentalisés », « mise à niveau » des produits alimentaires dans une logique d'exportation, traçabilité et sécurisation sanitaire des produits, volonté de lutter contre le commerce de « vrac », appui à la grande distribution) ; et d'autre part le maintien de la stabilité sociale et politique, (limitation des augmentations des prix, et des mouvements émanant des marchands et les vendeurs informels). Par ailleurs, il existe une contradiction croissante entre la volonté étatique de maintenir sa régulation du secteur et la volonté des acteurs municipaux de le contrôler afin d'accroître les recettes communales.

La disponibilité alimentaire au niveau national est notamment le fruit de l'évolution des politiques agricoles après l'indépendance. A partir du début des années 1980, une stratégie de libéralisation, interne et externe, est mise en œuvre conformément aux plans et orientations imposées par le contexte international (Plan d'ajustement structurel en 1983, Accord OMC en 1995). Ces politiques de libéralisation ne touchent pas de la même manière toutes les filières. Les prix de la farine et du pain sont administrés et maintenus à un faible niveau, et l'Etat subventionne une partie des importations de blé nécessaires pour couvrir le déficit structurel de production par rapport aux besoins nationaux. Le Maroc importe en moyenne environ un tiers de la consommation nationale de blé (FAOSTAT, 2014), et parfois bien plus durant les années marquées par un fort déficit pluviométrique.

Enfin, depuis les années 1980, les autorités municipales semblent moins se préoccuper de l'adéquation entre production locale et consommation alimentaire urbaine. Par exemple, les plans d'assolement des périmètres irrigués sont abandonnés. Du côté des pouvoirs publics, ceux-ci posent au début des années 2000, le problème de la périurbanisation en termes de surconsommation des terres agricoles et de menace, à terme, de la souveraineté alimentaire des villes (Rousseau et al., 2017, à paraître). Ce grignotage provient notamment de grands projets de construction confiés à des promoteurs privés nationaux, en particulier dans le logement social. Toutefois, le ministère de l'agriculture tente actuellement de promouvoir une ligne dure contre l'artificialisation des terres agricoles.

Les dérogations aux documents d'urbanisme restent néanmoins nombreuses. En 2016, le ministère de l'agriculture indiquait que la périurbanisation des terres agricoles était un phénomène très dangereux car la surface agricole utile est faible (12% de la

surface du pays). 5000 hectares sont ouverts à l'urbanisation chaque année, dont 1000 sont des terres agricoles, qui concernent parfois les périmètres irrigués situés en périphérie des grandes villes (CESE, 2014). Un projet de code d'urbanisme lancé en 2004 pour mieux protéger le foncier agricole a été stoppé par la mobilisation des élus locaux (Harroud et Rousseau, 2016). Si la régression des surfaces agricoles périurbaines trouve son explication partielle dans l'extension urbaine, d'autres facteurs interviennent également comme l'épuisement de la nappe phréatique (Aderghal *et al.*, 2017).

La sécurité alimentaire n'est pas mentionnée dans le plan Maroc vert, qui vise principalement la compétitivité de l'agriculture, par un renforcement de la productivité et de la taille des exploitations, et un ciblage sur les filières d'exportation (Akesbi, 2013). L'établissement chargé de la normalisation des produits destinés à l'exportation a des moyens bien supérieurs à celui qui opère sur le marché intérieur. L'ONSSA voit ses moyens humains de contrôle se réduire avec les années.

Les populations pauvres commencent à faire l'objet de ciblage spécifiques, avec la mise en œuvre d'un programme alimentaire compensatoire auquel succèdent les actions nutritionnelles ponctuelles d'ONG (Padilla, 1995). Mais il n'existe pas de stratégie politique officielle sur l'atteinte de la sécurité alimentaire, à la différence de nombre de pays d'Afrique.

Il est par ailleurs notable que les interventions – ou non interventions – des autorités peuvent favoriser les déserts alimentaires. Alors que l'approvisionnement des couches aisées fait l'objet d'attentions, avec implantation prévue de marchés hebdomadaires en plus des supermarchés, les points de distribution alimentaire ne sont pas prévus dans l'aménagement des quartiers d'habitat des populations modestes. Les commerçants des quartiers populaires déplorent le manque de réponses à leurs réclamations. Dans le quartier d'affaires de Hay Riad il existe une diversité de formes de distribution : commerces de type épicerie, boutique biologique, GMS, entreprises de livraison par internet, et, malgré les dénégations des autorités, quelques vendeurs informels.

Les marchés ruraux traditionnels, comme le souk de Sidi Yahia Zaer, ont une réputation de bonne qualité pour les fruits et légumes et permettent de pallier la difficulté pour les habitants de Tamesna, ville nouvelle créée au milieu des années 2000 afin de recaser les bidonvillois de Rabat, de s'approvisionner sur place (une chaîne de supermarché a bien acheté un grand terrain à Tamesna, mais il n'a pas construit de supermarché).

En Côte d'Ivoire, la politique alimentaire est marquée par une ambition récurrente de régulation et modernisation qui a été formulée dès les indépendances en proposant de transférer les instruments de gouvernance des grandes filières d'exportation sur les filières vivrières. Cette ambition a d'abord été contrainte par la séquence des politiques

d'ajustement structurel et par la décennie de conflits. La flambée des prix sur les marchés agricoles de 2008 a remis à l'agenda politique la mise en place d'une politique de régulation des marchés alimentaires, pour atténuer les effets de ces crises sur les prix des denrées de base.

Les principaux acteurs du secteur sont en premier lieu, les producteurs ; en second lieu, les opérateurs économiques que sont les coopératives (commerçants grossistes) et les commerçants détaillants (qui sont dans les marchés), en troisième lieu les structures techniques telles que l'OCPV (Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers), l'ANADER (Agence Nationale d'Appui au Développement Rural) et le FIRCA (Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole) et enfin en dernier lieu, les transporteurs et les consommateurs (Sylla 2007). Notre enquête nous a mené à faire un zoom sur l'OCPV, cet office étant la transposition institutionnelle des politiques publiques mises en oeuvre dans le domaine de la production et surtout de la commercialisation du vivrier. L'OCPV est l'institution chargée du suivi des marchés des produits vivriers à travers notamment la mise en oeuvre du certificat de provenance, document obligatoire pour tout chargement et transport de vivrier. Cependant les ressources limitées de l'Office, entièrement dépendante des ressources publiques, ne lui permettent pas de remplir ses fonctions de manière efficace. Dans ces conditions, l'OCPV n'est pas à même de remplir efficacement son rôle de régulateur de la commercialisation intérieure des produits vivriers face à des opérateurs économiques dotés de ressources financières capables de contourner les règles de commercialisation. Néanmoins, une des mesures emblématiques des dernières années sur le fonctionnement du marché des vivriers a été la réduction drastique des « tracasseries routières » unanimement reconnue par les intermédiaires.

Par ailleurs, en termes d'infrastructures de distribution, la mobilisation d'investisseurs privés est une option incontournable pour assurer la modernisation et l'expansion des infrastructures compte tenu de l'absence de moyens financiers au niveau des communes. Cependant la mise en place de nouvelles infrastructures sous la forme de Built Operate and Transfer peut se traduire par des processus d'exclusion et l'étalement des détaillants sur la périphérie des places de marché.

Au niveau du ministère du commerce, un recensement des marchés, ainsi qu'une étude de faisabilité est en cours pour dix marchés de gros et plusieurs marchés de détail.

Une des évolutions marquantes de ces dernières années en termes de gouvernance des systèmes d'approvisionnement est la consolidation et la professionnalisation des coopératives de commerçants, facilitées par la mise en place de l'acte unique relatif aux droits des Sociétés Coopératives. Si le rôle de ces coopératives « consolidées » dans le fonctionnement des systèmes de distribution n'apporte pas des changements

notables par rapport aux pratiques des réseaux d'intermédiaires (mutualisation des moyens de transport, contact avec les fournisseurs/acheteurs), elles constituent des interlocuteurs légitimes pour contribuer et débattre des stratégies d'amélioration des systèmes. Au cours des années 1980, le désengagement des pouvoirs publics du secteur agricole a permis l'émergence des coopératives de production, de commercialisation et de petites unités de transformation artisanales de produits vivriers relevant strictement du secteur privé (Yabile 2011). Ce sont ces petites structures, aux fonctionnements certes informels et imparfaits (problème d'information, de transport, sanitaire, de perte, etc.), qui assurent l'approvisionnement des populations abidjanaises ; les structures institutionnelles assurant le travail d'accompagnement et surtout de sensibilisation. Dans ce contexte, la volonté des acteurs institutionnels « d'assainir et de structurer le secteur vivrier en mettant en place des organisations professionnelles dynamiques et crédibles » (Yabile 2011) - au-delà de la limite de moyens et de compétences – se heurte régulièrement « des conflits de discours » entre les coopératives et les communes. Elles ont notamment des différends récurrents sur la question des taxes et sur la gestion des espaces et du foncier. Aujourd'hui encore, les coopératives de femmes sont les acteurs majeurs de l'approvisionnement urbain d'Abidjan en denrées alimentaires. Les coopératives par leurs services, « veillent à un bon approvisionnement du marché en denrées alimentaires, gèrent aussi les activités de micro finance pour ses membres. Elles œuvrent à mettre à la disposition des commerçants un marché présentant un cadre sûr et propre pour la vente de leurs produits et des services pour leur bien-être. » (Ake 2016). Reste en suspens la question de la professionnalisation et de la modernisation de ces structures coopératives, encore largement informelles, qui cultivent des relations ambiguës, sinon conflictuelles, avec les autorités locales et centrales.

Au Niger, des systèmes de suivi des flux et des prix ont été initiés mais restent incomplets. L'appui des pouvoirs publics est inégal selon les échelles (les investissements se faisant surtout à l'échelle nationale, et peu à l'échelle locale), et selon les filières. Les programmes tendent à être de court terme, se définissant parfois au gré d'opportunités d'aides internationales au développement. Il manque ainsi souvent une vision et un soutien de long terme permettant de développer une filière jusqu'à ce qu'elle puisse concurrencer les importations. L'Etat se concentre avant tout sur des actions d'urgence liées aux crises alimentaires, et dispose de peu de fonds pour des investissements plus durables. Lors des périodes de « soudure », l'Etat intervient notamment à travers l'OPVN (Office des Produits Vivriers du Niger) – un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) - pour éviter le surcoût : il apporte un certain stock de produits de base sur le marché et procède à la vente à prix modéré. Les communes sont chargées de la vente ou distribution aux personnes-cibles. Mais ce dispositif bénéficie peu aux habitants de Niamey, contrairement aux villages périphériques. Certaines filières ont bénéficié d'appui

importants de l'Etat afin d'améliorer la productivité : des plateformes d'innovation ont ainsi été mises en place pour le lait en 2014, et il existe un programme national d'amélioration génétique pour chaque type de produit carné. La production urbaine et périurbaine n'a pas bénéficié d'appui public contrairement à beaucoup de productions rurales. De nombreuses dispositions ont été mises en place en vue de faciliter les activités commerciales et ainsi encourager les initiatives privées. Cette politique peut permettre le développement d'activités commerciales dans des zones moins bien approvisionnées et le développement de nouvelles centralités dans la ville de Niamey. Elle entraîne toutefois un faible contrôle de l'Etat sur l'armature commerciale de la ville. Par ailleurs, il n'y a pour le moment pas de mécanismes de contrôle pour permettre de garantir et encourager la qualité des produits, même si l'initiative « les Nigériens nourrissent les Nigériens » (I3N) travaille aujourd'hui pour pallier cette défaillance. Le contrôle des importations et exportations est faible, et les régulations sur celles-ci inefficaces. Il est à noter que les opérateurs économiques (et notamment les grands commerçants importateurs) ont un pouvoir économique tel qu'ils peuvent exercer leur influence sur la classe politique et détourner les régulations existantes (De Sardan, 2016). Ainsi, par exemple, la « loi des 3% » dispose qu'en cas d'importation d'un produit qui est déjà produit localement, l'importateur est dans l'obligation de commander 3% de sa commande au niveau local. Cependant, à travers nos entretiens, nous avons compris que les opérateurs économiques ne respectent pas cette loi sans pour autant se voir inquiétés. Il suffit que les opérateurs écrivent au Ministre du Commerce - ce qui est quasi systématique - pour qu'ils obtiennent une dérogation. Ainsi, l'Etat dispose bien d'outils de régulation mais il les mobilise de façon variable. Les politiques publiques modèlent le SDA surtout par leur absence. Le manque de politiques publiques et de régulations est dû à la faiblesse de l'Etat (faiblesse des moyens humains, techniques et financiers des institutions publiques), mais aussi parfois à des intérêts cachés (De Sardan, 2016).

III.5.2. La timide montée en puissance des collectivités locales

Dans l'ensemble, pour les partis politiques marocains, sur les questions d'alimentation, c'est la dimension sociale qui fait débat. Plus précisément, les débats politiques nationaux portent essentiellement sur le rôle de la Caisse de Compensation, qui incarne les lourds enjeux autour de la réforme du système « d'aide à l'alimentation ». La caisse a été créée en 1941 afin de subventionner les produits de base. Malgré des réformes progressives visant la « décompensation », la question de la réforme de la caisse de compensation s'avère extrêmement coûteuse politiquement depuis les vagues d'émeutes survenues dans les villes marocaines à la suite de la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel dans les années 1980 et les celles plus récentes de 2008 (Lerin *et al.*, 2009). La prégnance de l'enjeu « sécuritaire » de l'approvisionnement explique que la gouvernance des systèmes alimentaires urbains soit étroitement contrôlée par les acteurs nationaux.

Un premier groupe d'acteurs constitue ainsi le centre du pouvoir. Ce groupe est lui-même dominé par le ministère de l'Intérieur, qui intervient dans tous les dossiers liés à l'approvisionnement alimentaire (coordination des actions de contrôle des prix et de la qualité des produits élaboration des stratégies de contrôle, suivi de l'approvisionnement du marché national). Pour l'implantation des supermarchés, c'est aussi la position du ministère de l'intérieur, mue par des questions d'emploi et d'investissements, qui prime sur celle du ministère de l'industrie et du commerce.

Mais deux acteurs « modernisateurs » montent actuellement en puissance. Le premier est l'Établissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations, qui tente de dépasser la seule exportation et vise à modifier les pratiques des producteurs et des distributeurs sur le marché intérieur. Le second est l'Agence de Développement Agricole (ADA), agence pilote de l'outil stratégique issu du Plan Maroc vert : l'agrégation, qui vise à remédier aux problèmes de commercialisation des petits producteurs et à limiter le pouvoir des intermédiaires. En parallèle, les acteurs de l'échelle locale montent en puissance, et certains conseils communaux tentent par exemple de mettre en œuvre des politiques visant à encadrer le commerce informel, et surtout à réformer les marchés de gros. Ces derniers constituent en effet une source potentielle de rentrée fiscale importante pour les villes. Les gouvernements urbains, majoritairement acquis au PJD, sont donc tentés d'utiliser la politique alimentaire comme levier afin de démontrer leur capacité de « bonne gestion » locale, ce qui se traduit par l'introduction des principes du *New public management* dans la gestion du marché de gros de Casablanca et la lutte parallèle contre les marchés de gros informels au sein de la principale métropole marocaine. Mais, cette gestion des marchés de gros – également appuyée à l'échelle nationale et menée dans une volonté « modernisatrice » – se heurte aux résistances du circuit de commercialisation « traditionnel ».

A Abidjan, la décentralisation engagée en 1980 est confrontée à de réelles difficultés sur le terrain à l'échelle des communes. Ces dernières se sont vues allouer une majorité des prérogatives de gestion urbaine via les lois de décentralisation de 2003. Cette décentralisation souffre de plusieurs insuffisances : nombreuses sont les communes qui souffrent de « faiblesses techniques, opérationnelles et financières ce qui rend compliquée la réalisation de toutes les prérogatives dévolues » (ACF 2012), dont celle de la gestion des marchés urbains. Leurs moyens budgétaires sont limités et le niveau de gouvernance au niveau intercommunal inexistant. Les processus de décision, notamment pour les projets d'infrastructure (marché), ne sont pas clairement établis.

Il y a donc une absence de planification et de politique public efficiente sur la question de l'approvisionnement alimentaire.

A Niamey, les problématiques sont similaires : on observe à la fois un processus de décentralisation qui a pu mettre en avant des élus concernés et désireux d'agir, mais également un manque de moyens au niveau des collectivités locales. Lors de l'étude menée par Groupe Huit en 2015, les élus locaux soulignaient notamment des difficultés en termes d'autonomie financière ou encore d'autonomie de gestion du personnel. Les élus se sentaient toutefois investis de cette question qui les préoccupe au quotidien car ils constatent à la fois les attentes de leurs électeurs, les dysfonctionnements urbains liés au SDA (congestion du centre-ville notamment), mais également l'absence de recettes fiscales générées par les marchés, qui pourraient leur permettre de mettre en oeuvre des actions positives pour le développement de leurs collectivités. Le prélèvement des taxes sur les marchés est entravé par des logiques de clientélisme électoral de la municipalité vis-à-vis des commerçants. Notons cependant l'expérience intéressante du système de bons d'enlèvement et de commercialisation pour l'oignon et le niébé, qui se base sur des comptoirs à proximité des lieux de production, et limite les tracasseries administratives répétées sur le parcours.

Enfin, la ville de Niamey (comme la ville d'Abidjan) est signataire du pacte de Milan, dont l'objectif est d'éviter les déserts alimentaires et de promouvoir une politique agricole urbaine.

III.5.3. La qualité sanitaire des aliments, le parent pauvre de la SAN, conséquence d'un manque de régulation

La régulation sanitaire au Maroc a surtout évolué ces dernières années dans un objectif d'harmonisation avec la régulation européenne (Ait Hou *et al.*, 2015) avec la création en 2009 de l'Office National de la Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (ONSSA). Outre le suivi et le contrôle des aliments (surveillance, analyses, inspections d'hygiène), l'ONSSA a également pour mission d'octroyer les autorisations sanitaires aux entreprises qui doivent mettre en place la traçabilité et l'étiquetage de leurs produits alimentaires. Concernant la production nationale, un arrêté de janvier 2014, fixe pour la première fois, les limites maximales autorisées de résidus (LMR) des produits phytosanitaires dans ou sur les produits primaires et les produits alimentaires. Selon nos entretiens avec les institutions concernées, ces lois sont encore difficilement appliquées : les produits frais en vrac sont difficiles à tracer, les exploitations sont nombreuses et parfois non-enregistrées, et une grande part des produits alimentaires sont distribués à travers les "marchés informels". Il est ainsi difficile de contrôler et de sanctionner les producteurs en cas de non-respect des LMR. Le rôle de l'ONSSA, avec ses moyens limités, est encore très largement insuffisant au regard de la tâche qui lui incombe. De plus, un certain nombre de producteurs sont analphabètes (ils ne peuvent donc pas lire les consignes sur les produits phytosanitaires) et ne sont ni formés ni sensibilisés à l'utilisation d'intrants chimiques. Ainsi, de nombreux producteurs ne

respectent ni les LMR, ni les Date Avant Récoltes, et l'ONSSA doit redoubler d'effort pour informer et sensibiliser les producteurs. Faute de réglementations et de contrôles efficaces, la consommation de certains produits représente un danger pour la santé de certaines populations. Pour les produits exportés, en cas de non-respect des normes sanitaires, le producteur est averti par l'ONSSA la première fois, et la deuxième fois il est interdit d'exporter jusqu'à ce qu'il montre des analyses conformes trois fois de suite. Contrairement aux produits exportés, pour les produits destinés au marché local, le contrôle est beaucoup moins efficace : d'une part les analyses d'échantillons sont rares (uniquement sur les produits les plus consommés, quelques échantillons dans les souks mais jamais dans les épiceries) et d'autre part, aucune sanction n'est prise car le produit n'est pas traçable jusqu'au producteur. Même lorsqu'il l'est, le producteur n'est pas sanctionné. La situation pourrait changer avec le registre phytosanitaire rendu obligatoire en 2017.

En Côte d'Ivoire, malgré une volonté politique d'intervenir sur le champ de l'approvisionnement et de la sécurité alimentaire, notamment sur le plan sanitaire, on relève un certain nombre de dysfonctionnements et de contraintes issues d'une difficulté à faire émerger un système de gouvernance partagé sur le plan institutionnel : (i) chaque institution fonctionne sans aucune relation directe avec les autres ; (ii) on dénote des conflits de compétences et de prérogatives entre certains ministères impliqués et souvent même à l'intérieur de ces ministères ; (iii) l'insuffisance des inspecteurs des aliments limite le fonctionnement des services d'inspection ; (iv) les services d'inspection manquent de moyens d'exécution de leurs missions, en particulier pour la répression, dans un contexte de corruption fréquente ; (v) enfin il n'existe pas ou peu de renforcement des capacités des agents et du personnel, ni de formation de mise à niveau des enjeux d'une politique locale, faute de moyens financiers et humains. Pour l'illustrer, une stratégie de normalisation de la vente ambulante a été proposée par la FAO à l'intention du ministère de la santé et des mairies, mais le projet a été abandonné car les mairies ne pouvaient mettre en œuvre le plan d'action.

Au Niger, aucun mécanisme de contrôle n'a été établi pour permettre de garantir et encourager la qualité des produits. Aucun mécanisme de normalisation, aucun standard n'a donc été établi pour l'import comme pour l'export. L'un des enjeux de l'I3N est justement de pallier cette défaillance. Le caractère interministériel du programme par son établissement au niveau de la Présidence constitue un atout important sur ce point. Il existe aujourd'hui une agence sanitaire nationale, en charge de contrôler l'hygiène, la qualité de l'eau et le niveau de pollution, etc., mais le nombre de ses agents de contrôle est très largement insuffisant pour ne pas dire dérisoire.

IV. Conclusions et recommandations

IV.1. Conclusion

En conclusion, notre étude a montré que les systèmes d'approvisionnement et de distribution des trois villes se différenciaient en deux systèmes de plus en plus duaux, le système qualifié d'informel à destination de toutes les catégories de population, et le système moderne à destination des populations aisées, en recherche d'une qualité spécifique. Ces deux systèmes s'interpénètrent, la distribution moderne cherchant à diversifier ses formats et ses lieux d'implantation, et s'approvisionnant en partie sur les marchés de gros qui alimentent tous les formats. Les systèmes dits informels restent dominants en termes de parts de marché. L'organisation des places de marché et les relations entre les acteurs sont efficaces en termes de minimisation des temps de déplacement et garantissent une certaine régularité et flexibilité dans les échanges. Les relations contractuelles émergent logiquement avec les enjeux de contrôle de la qualité, notamment sanitaire. Les marchés informels souffrent de déficits d'équipement ce qui pose des problèmes d'hygiène et de circulation. Il est important que la modernisation ne concerne pas que le secteur de la grande distribution, mais qu'elle touche les marchés traditionnels qui représentent des avantages indéniables en termes d'accessibilité par les consommateurs de tout niveau de vie.

IV.2. Recommandations en termes de diagnostic

IV.2.1. Un cadre d'analyse des « *food systems* », basé sur les organisations d'équipements et d'acteurs

Le cadre d'analyse proposé, qui s'articule autour du diagnostic de la consommation, de l'environnement alimentaire, de l'organisation (spatiale, relationnelle) et de la gouvernance des systèmes d'approvisionnement (voir Figure 2, s'avère opérationnel. Nous relevons cependant les points de vigilance suivants.

IV.2.2. Points de vigilance

- (i) *Disposer d'éléments quantifiés et dynamiques*

Le temps de l'étude n'a pas permis de collecter d'éléments quantitatifs suivis sur la part des différentes régions (notamment urbaines et rurales) dans l'approvisionnement, et les éléments sur la formation des coûts, prix et marges sont partiels. Les statistiques

nationales de production ou de commerce ne précisent pas l'origine des produits et restent ciblées sur les produits vivriers de base. Ces éléments nécessitent des enquêtes de grande ampleur sur les marchés, à intervalles répétés dans l'année, et de bonnes relations de confiance avec les opérateurs.

Par ailleurs, il faudrait disposer d'études à différentes échelles de temps afin d'apprécier les dynamiques : c'est le cas en particulier pour le déclin présumé du périurbain dans l'approvisionnement, ou encore de la baisse probable du différentiel de prix entre GMS et marchés traditionnels.

(ii) Appréhender les critères de choix des consommateurs³

Il est important de comprendre les critères de choix des lieux d'approvisionnement et des produits par les consommateurs. Dans des contextes marqués par les difficultés de transport dans la ville, la proximité du lieu d'approvisionnement est un enjeu clé. D'où l'importance de maintenir une diversité des formats de vente au détail. Au Maroc, où la qualité sanitaire devient une préoccupation dans les achats, des actions de garantie de la qualité pourrait engendrer une plus forte consommation de légumes.

(iii) Comprendre la localisation des activités productives

La localisation des activités productives dépend des caractéristiques pédoclimatiques des territoires, mais aussi de facteurs historiques, économiques (coût du foncier et du transport relativement aux prix de vente, intégrant la périssabilité des produits). Elle peut être influencée par l'action publique.

(iv) Comprendre la localisation et la structuration des réseaux de marché

Cette localisation est déterminée par les réseaux de transport entre zones de production et de consommation, les investissements publics et privés

(v) Connaître les acteurs en présence et leurs pouvoirs respectifs

(vi) Analyser les possibilités de taxation

(vii) Repérer les idées reçues sur les marchés et l'alimentation

³ Les recommandations qui suivent viennent du document de l'AFD, 2017 : l'approvisionnement alimentaire des villes : repenser le rôle des marchés.

Ainsi, le postulat de la dépendance des métropoles africaines vis-à-vis des importations doit être nuancé. Si la dépendance céréalière des villes est réelle, elle ne concerne en définitive qu'un tiers de la consommation (Bricas et Tchamba, 2016). Par ailleurs, l'évolution des habitudes de consommation des citoyens peut être favorable aux producteurs locaux.

Par ailleurs, le postulat de l'inefficacité du secteur informel et de son manque d'organisation doit être mis en question. Sans l'informel, il y aurait insécurité alimentaire et surtout explosion sociale, comme le montrent les Printemps Arabes (dont l'étincelle a été la répression de la vente de rue en Tunisie). *A contrario*, la stigmatisation de la grande distribution comme forcément défavorable aux populations à faible pouvoir d'achat doit aussi être considérée avec prudence. D'une part, la grande distribution, par les innovations en termes de logistique, vise la baisse des coûts et des prix. D'autre part, elle s'adapte à la demande de proximité des acheteurs par la diversité de ses formats. Enfin, certaines enseignes ont à cœur le développement de la production locale.

IV.3. Recommandations opérationnelles

IV.3.1. Les grands enjeux à prendre en compte

A l'issue des principaux enseignements tirés des trois études de cas, nous proposons de résumer ici les grands enjeux transversaux pour améliorer la contribution des SDA actuels à la SAN, mais aussi sa contribution en termes d'emplois et de valeur ajoutée pour les acteurs locaux.

(i) *La pluralité des acteurs dans les SDA*

Premièrement, comprendre et accompagner les SDA nécessite d'identifier une pluralité d'acteurs tant formels qu'informels, tant marchands que non marchands (par exemple quand les institutions religieuses interviennent également dans cette régulation, etc.). Cette pluralité, par son dynamisme et sa résilience, a notamment un rôle tampon non négligeable face aux évolutions rapides des villes et des modes de consommation. Elle permet entre autre d'assurer des services alimentaires à des populations vulnérables et pauvres à court et moyen terme.

(ii) *Le maillage urbain et de la redéfinition du rôle des marchés de gros dans les SDA*

Deuxièmement, dans un contexte de multiplication des flux par origine (péri-urbain, national/régional et import), l'enjeu des marchés de gros se pose dans des termes différents. S'ils peuvent participer à une structuration des flux à l'échelle nationale, ils ne sont pas nécessairement les points de passage obligés pour l'approvisionnement

des grandes villes. Les moyens de communications et de suivi des flux qu'offre notamment la téléphonie mobile peuvent faciliter des systèmes polycentriques tout en assurant une centralisation et le partage de l'information.

(iii) La participation effective des collectivités locales dans les SDA

L'étalement urbain, le renforcement de la fragmentation socio-spatiale des quartiers composant les grandes villes et la complexification des SDA montrent la nécessité d'une réelle implication des collectivités locales dans la formulation des politiques publiques alimentaires et leur mise en œuvre. Leur participation ainsi que celle des divers acteurs locaux est indispensable pour que des mesures d'accompagnement aient un réel effet. Mais la participation des collectivités locales passe par le renforcement de leurs compétences et de leur moyens financiers et humain. Concernant les acteurs privés, il est nécessaire de renforcer leur représentativité et de leur légitimité pouvant passer, notamment par la reconnaissance des associations (professionnelles, consommateurs, etc) auxquels ils adhèrent et du renforcement des capacités de ces dernières.

(iv) L'enjeu de la performance et de la qualité dans les SDA

Enfin, dans ces contextes de faible solvabilité des populations, toutes les innovations notamment sur la qualité (normes sanitaires, chaîne de froid, conditionnement, etc.) ne pourront être appropriées que si les coûts induits peuvent être absorbés par le système lui-même grâce à des gains de productivité, de facilité à mettre en œuvre (appropriation de ces investissements) en amont, voire de hausse du prix final en aval.

IV.3.2. Recommandations pour l'AFD

Si aucune recommandation ne peut être universelle, compte tenu de l'importance des contextes locaux, quelques recommandations opérationnelles pour l'AFD ont été identifiées dans les trois études de cas. La mise en regard de ces différents cas permet de souligner l'importance du contexte local dans l'élaboration de recommandations relatives aux SDA. Elles sont regroupées pour les trois villes dans sept domaines de recommandations (voir Tableau 1 en fin de rapport) :

1. *Augmentation de la production nationale et amélioration de la productivité*
Ces recommandations concernent le Niger.

2. *Maintien et développement des activités économiques contribuant à la SAN et à la relocalisation de la VA et des emplois*

Appui à la protection de zones de production intra et périurbaine

Il s'agit de documenter et d'informer les autorités publiques sur le rôle alimentaire et social des zones de production les plus stratégiques pour ces rôles, de diffuser des

expériences d'intégration réussie de zones de production à la planification urbaine (cf. les travaux du Ruaf).

Appui aux PME de transformation alimentaire

Cet appui couvre en particulier les formations techniques et l'accès au crédit.

3. Amélioration du transport des marchandises

L'accès à des moyens de transport à moindre coût adaptés aux petits volumes et peu polluants doivent être proposés, comme des triporteurs. Par ailleurs, il convient de poursuivre les efforts de dissuasion des perceptions illicites pour le commerce régional.

4. Amélioration des circuits d'approvisionnements nationaux

Amélioration des systèmes d'information sur les prix et les flux

Améliorer à moindre coût les marchés de détail traditionnels

Ces marchés sont à proximité des consommateurs des différents quartiers, mais ils souffrent souvent de défauts d'équipement. Leur couverture physique et leur meilleure desserte sont des priorités pour les marchés de rang intermédiaire.

Aménagement des marchés de gros : amélioration des marchés existants ou déplacement concerté

Les marchés de gros spontanés ont un positionnement géographique satisfaisant en termes de temps de déplacement des commerçants, à la fois en amont (collecteurs et grossistes) et à l'aval (demi-grossistes et détaillants). Nous recommandons donc d'améliorer à moindre coût leurs équipements si leur emplacement ne pose pas de trop fortes difficultés de circulation : bétonnage du sol, éventuellement couverture physique, crédits pour des investissements frigorifiques par des PME.

Si par contre les difficultés de circulation sont très contraignantes, le déplacement en périphérie de la ville doit être envisagé, en prenant le temps nécessaire de la concertation avec ses utilisateurs pour étudier son positionnement et ses conditions de fonctionnement, en particulier les conditions d'accès et la taxation.

Les interventions doivent être raisonnées en séquençage : 1. Amélioration transport ; 2-consultation des commerçants sur la localisation de nouveaux marchés ; 3-Aménagement de marchés de gros excentrés pour éviter les congestions. L'utilisation effective des marchés de gros par les commerçants suppose en effet leur accessibilité, à la fois physique et financière.

Favoriser les organisations professionnelles de producteurs et commerçants

Les expériences réussies au Niger (pour la production maraîchère) et à Abidjan (coopératives de grossistes) devraient être mieux documentées et diffusées.

5. Améliorer le suivi de la sécurité sanitaire et la diversification de la diète alimentaire des populations

Il est important de renforcer la traçabilité sur les marchés et les sanctions effectives en cas de risques sanitaires graves et avérés.

Des actions pédagogiques en matière de nutrition, basées sur les régimes et les ressources alimentaires existants, doivent être proposées.

6. Amélioration des circuits de distribution alimentaire dans la ville

En premier lieu, la reconnaissance du rôle social d'une diversité de formats de distribution de détail est nécessaire (marché de plein air, marché couvert, magasin, vente ambulante). Les marchés de détail doivent bénéficier d'infrastructures favorables à l'hygiène, comme leur couverture et bétonnage du sol. Dans les quartiers où la vente ambulante pose des problèmes de circulation, des places de marché devraient être proposées avec un système d'accès adapté à la vente occasionnelle (Nguyen et Moustier, 2016).

Des micro-crédits doivent être proposés aux divers types de détaillants pour répondre à leurs différents besoins (augmentation des volumes, stockage, emballage...).

L'impact de la grande distribution sur l'accès des populations vulnérables à l'alimentation, en particulier les risques de désert alimentaire, doit être évalué et des mesures de régulation proposées.

7. Améliorer la gouvernance urbaine des SDA

Nous recommandons de renforcer les capacités des collectivités locales, notamment en matière de gestion des marchés et de mise en œuvre d'actions d'appui aux commerçants. Les acteurs privés de la distribution doivent être reconnus quel que soit leur format. Une semi-formalisation des commerçants ambulants, notamment informels, est recommandée, avec instauration d'une taxation adaptée à la vente occasionnelle (Nguyen et Moustier, 2016). La concertation dans la durée avec les usagers des marchés doit être systématique pour chaque projet d'aménagement de marché. Enfin des plateformes de concertation entre les différents acteurs privés des filières et les pouvoirs publics, couplées à des fonds de recherche, sont recommandées.

Bibliographie

- ADERGHAL, M., LEMEILLEUR, S. & ROMAGNY, B. 2017. Etude de cas de l'agglomération de Rabat (Maroc) Composante 1 : Contribution des systèmes de distribution alimentaire à la sécurité alimentaire des villes. *In: AFD (ed.) Les systèmes de distribution alimentaire dans les pays méditerranéens et d'Afrique Sub-saharienne : repenser le rôle des marchés dans l'infrastructure commerciale*. Rabat, Maroc.
- AGUIE, A.G. 1997, *Le marché de gros de Bouaké : une expérience pour l'Afrique*, Collection Aliments pour les villes, AC/06-97 F. Rome, FAO/AGSM/SADA, 16 p.
- AIT HOU, M., GRAZIA, C. & MALORGIO, G. 2015. Food safety standards and international supply chain organization: A case study of the Moroccan fruit and vegetable exports. *Food Control*, 55, 190-199.
- BATTERSBY, J. 2012. Beyond the food desert: Finding ways to speak about urban food security in South Africa. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 94(2), 141-159.
- BRICAS, N. 1996. *Cadre conceptuel sur l'analyse de la dynamique de la consommation alimentaire urbaine en Afrique*, FAO/AGSM, Série « Aliments dans les villes ».
- BRICAS, N., TCHAMBA, C., MOUTON F. (coord.) 2016. *L'Afrique à la conquête de son marché intérieur*. Editions AFD.
- BRISSON, E., D'ANGELO, L. & EMILE-GEAY, P. 2017. Etude de cas sur la ville de Niamey. *In: AFD (ed.) Les systèmes de distribution alimentaire dans les pays méditerranéens et d'Afrique Sub-saharienne : repenser le rôle des marchés dans l'infrastructure commerciale*. Paris, France.
- CHALEARD J.L. 1996, *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 661 p.
- CHALEARD J.L. 1998. « CROISSANCE URBAINE ET PRODUCTION VIVRIERE », IN AFRIQUE CONTEMPORAINE, N° 185 : 3-17.
- CHALEARD, J. L., MOUSTIER, P., & LEPLAIDEUR, A. 2002. L'approvisionnement vivrier des villes en Guinée: entre fragilité et dynamisme. *Autrepart*, (3), 5-23.
- CODRON, J.-M., ADANACIOĞLU, H., AUBERT, M., BOUHSINA, Z., EL MEKKI, A. A., ROUSSET, S., TOZANLI, S. & YERCAN, M. 2014. The role of market forces and food safety institutions in the adoption of sustainable farming practices: The case of the fresh tomato export sector in Morocco and Turkey. *Food Policy*, 49, 268-280.

COUR, J. M. 2004. Peuplement, urbanisation et transformation de l'agriculture: un cadre d'analyse démo-économique et spatial. *Cahiers agricultures*, 13(1), 158-165.

DE SARDAN, O. 2016. Niger, les quatre prisons du pouvoir. *Le Républicain*.

ERICKSEN, P. J. 2008. Conceptualizing food systems for global environmental change research. *Global Environmental Change*, 18, 234-245.

FAOSTAT 2014. Food and Agriculture Organization of the United Nations Statistics Division. <http://faostat3.fao.org/browse/FB/FBS/E>. Accessed March 30, 2016.

FAYSSE, N., RAIS, I., AIT EL MEKKI, A. & JOURDAIN, D. 2017. Prospects for a certified mint supply chain in Morocco based on an assessment of consumers' willingness to pay. *New Medit*, 16, 47-54.

FMI, 2017. Afrique subsaharienne. Perspectives économiques régionales : Faire redémarrer la croissance,
<https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2017/05/03/sreo0517>.

GALTIER, F., & EGG, J. 2003. Le " paradoxe " des systèmes d'information de marché (SIM): une clef de lecture issue de l'économie institutionnelle et de la théorie de la communication. *Economies et Sociétés*, (41), 1227-1260.

GERGELY, N. 1997. L'approvisionnement de la ville de Rabat en fruits et légumes. In: VILLES, P. F. A. E. D. D. (ed.) *Aliments dans les villes*, Rome (Italy).

GOOSENS F., MINTEN B. et TOLLENS E. 1994, *Nourrir Kinshasa. L'approvisionnement local d'une métropole africaine*, Paris, L'Harmattan, 397 p.

GROUPE HUIT 2015. Diagnostic de l'armature commerciale de la ville de Niamey. In: WILHELM, L. & MICHELON, B. (eds.) *Rapport en ligne*. http://www.reca-niger.org/IMG/pdf/AFD_Groupe_Huit_Rapport_armature_commerciale_Niamey_final_re_duit.pdf.

GUYER, J. 1999. Feeding African Cities. Studies in Regional Social History. Manchester University Press, Manchester.

HARRIS-WHITE, B., 1996. A political economy of agricultural markets in South Asia. Sage publications, London.

HUGON, P., 1985. Le miroir sans tain. Dépendance alimentaire et urbanisation en Afrique: un essai d'analyse en termes de filières, in: Altersial Cered, M.S.A. (Ed.), *Nourrir les villes*. L'Harmattan, Paris, pp. 9-46.

HCP 2015. Note de présentation des premiers résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Rabat (Maroc): Haut Commissariat au Plan.

HLPE, 2018. Nutrition et systèmes alimentaires, http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLP_E-Report-12_FR.pdf.

JONES, W.O., 1972. Marketing staple food crops in tropical Africa. Ithaca: Cornell University Press.

KEMPEN, R. V., & Marcuse, P. 1997. A new spatial order in cities?. *American Behavioral Scientist*, 41(3), 285-298.

LANÇON, F. & BOYET, A. 2017. Etude de cas sur la ville de Abidjan. In: AFD (ed.) *Les systèmes de distribution alimentaire dans les pays méditerranéens et d'Afrique Sub-saharienne : repenser le rôle des marchés dans l'infrastructure commerciale*. Montpellier, France.

LEMEILLEUR, S. 2012. *Petits producteurs, grossistes et supermarchés dans les pays émergents : le cas de la filière fruits et légumes frais en Turquie*, Sarrebruck, Allemagne, Universitaires Européennes.

LEMEILLEUR, S. & CODRON, J. M. 2011. Marketing cooperative vs. commission agent: The Turkish dilemma on the modern fresh fruit and vegetable market. *Food Policy*, 36, 272-279.

LEMEILLEUR, S., TOZANLI, S. & BENCHARIF, H. 2009. Dynamiques des acteurs dans les filières agricoles et alimentaires. In: ABIS A., B. P., LERIN F., MEZOUAGHI M. (COORDS.). (ed.) *Perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord*. Options Méditerranéennes (Série B). Etudes et Recherches, 64.

LERIN, F., LEMEILLEUR, S. & PETIT, M. 2009. Volatilité des prix internationaux agricoles et alimentaires et libéralisation en Afrique du Nord. In: ABIS A., B. P., LERIN F., MEZOUAGHI M. (COORDS.). (ed.) *Perspectives des politiques agricoles en Afrique du Nord*. Options Méditerranéennes (Série B). Etudes et Recherches, 64. 26.

LIPTON, M. 1977. Why poor people stay poor: a study of urban bias in economic development. Temple Smith: London.

MOATI, P. (2001). *Avenir de la grande distribution (L')*. Odile Jacob.

MOUSTIER, P., LEPLAIDEUR, A. 1999. *Cadre d'analyse des acteurs du commerce vivrier africain* (No. 4). Editions Quae.

MOUSTIER P., FIGUIE M., DAO THE ANH ET NGUYEN THI TAN LOC. 2009. Are supermarkets poor-friendly? Debates and evidence from Vietnam. In: LINDGREEN, A. ET HINGLEY, M. (Eds), *Controversies in Food and Agricultural Marketing*, Gower Publishing, pp. 311-325.

MOUSTIER, P. 2012. Organisation et performance des filières alimentaires dans les pays du sud: le rôle de la proximité. Habilitation à diriger des recherches. Série Recherches Moisa, http://agritrop.cirad.fr/563989/1/document_563989.pdf.

MOUSTIER, P. et NGUYEN T. T. L. 2015. The role of proximity and standards in guaranteeing vegetable safety in Vietnam. *World Food Policy* 2 (1): 52-77.

MOUSTIER, Paule. 2017. Short urban food chains in developing countries: signs of the past or of the future?" *Natures Sciences Sociétés* 25.1: 7-20.

NCUBE, M. 2011. Africa in 50 years' time: the road towards inclusive growth. Tunis : African Development Bank.

PADILLA, M. 2008. Chapitre 8: Assurer la sécurité alimentaire des populations. In: HERVIEU, B., ABIS, S., BLANC, P. & JOUVENEL, H. (eds.) *Méditerranée 2008: les futurs agricoles et alimentaires en Méditerranée*. Paris (France): Presses de Sciences Po.

RAIMUNDO, I., CRUSH, J. & PENDLETON, W. 2016. Food Insecurity, Poverty and Informality. *Rapid Urbanisation, Urban Food Deserts and Food Security in Africa*. Switzerland: Springer.

RAKODI, C. 2004. Representation and responsiveness—urban politics and the poor in ten cities in the south. *Community development journal*, 39(3), 252-265.

RAVALLION, M., CHEN, S. & SANGRAULA, P. 2007. New evidence on the urbanization of global poverty. *Population and Development Review*, 33, 667-701.

REARDON, T. AND BERDEGUÉ, J.A. 2002 The Rapid Rise of Supermarkets in Latin America: Challenges and Opportunities for Development. *Development Policy Review*, 20 (4), 371-388.

REARDON, T. & TIMMER, C. P. 2012. The economics of the food system revolution. *Annu. Rev. Resour. Econ.*, 4, 225-264.

REARDON, T. A. 2016. Growing Food for Growing Cities: Transforming Food Systems in an Urbanizing World. *Chicago, US: The Chicago Council on Global Affairs*.

REQUIER-DESJARDINS D. (1991), « La ville comme facteur de développement, le cas de l'Afrique subsaharienne », *Problèmes économiques*, 2 (233) :15-20.

RILEY H.M., STAATZ J.M. [1993], « Food system organization problems in developing countries », in J. ABBOTT (ed) : *Agricultural and food marketing in developing countries : selected readings*. CAB International, 408 p.

RONZON, T., PAILLARD, S. & CHEMINEAU, P. 2011. Eléments de réflexion prospective sur l'alimentation durable In: ESNOUF, C., RUSSEL, M. & BRICAS, N.

(eds.). *DuAllIne - durabilité de l'alimentation face à de nouveaux enjeux. Questions à la recherche*. Paris: INRA.

ROUSSEAU, M. & HARROUD, T. 2017. Néo-libéralisation de l'action publique et fragmentation des systèmes alimentaires urbains : l'exemple de l'agglomération de Rabat-Salé (Maroc). Composante 2. *Les systèmes de distribution alimentaire dans les pays méditerranéens et d'Afrique Sub-saharienne : repenser le rôle des marchés dans l'infrastructure commerciale*. Rabat, Maroc.

SMIT, W. 2016. Urban governance and urban food systems in Africa: Examining the linkages. *Cities*, 58, 80-86.

STAATZ, J.M., DIONE, J. AND DEMBELE, N.N. 1989. Cereals market liberalization in Mali. *World Development*, 17 (5), 703-718.

TSCHIRLEY, D., HAGGBLADE, S., & REARDON, T. 2013. Africa's emerging food system transformation. *Global Center for Food Systems Innovation, Michigan State University, USA. White paper*.

TSCHIRLEY, D., REARDON, T., DOLISLAGER, M., & SNYDER, J. 2015. The rise of a middle class in East and Southern Africa: Implications for food system transformation. *Journal of International Development*, 27(5), 628-646.

THOW, A., SCHÖNFELDT, H., DEKOCK, R., VILJOEN, A., DURAND, G., GERICKE, G., & NEGIN, J. 2017. Policy for the complex burden of malnutrition in Africa: A research agenda to bring consumers and supply chains together. *Public Health Nutrition*, 20(6), 1135-1139.

TIMMER, C.P., FALCON, W.P. AND PEARSON, S.R. 1983. *Food policy analysis*. The Johns Hopkins Press: Baltimore.

TOLLENS E. 1997, *Les marchés de gros dans les villes africaines. Diagnostic, rôle, avantages, éléments d'étude et de développement*, Rome, FAO/AGSM/SADA, Collection Aliments pour les villes, 24 p.

UN HABITAT, State of the World's Cities 2010/2011- Cities for All: Bridging the Urban Divide.

VENNETIER P., 1972 a, « L'approvisionnement des villes en Afrique noire : un problème à étudier », in *Études de géographie tropicales offertes à P. Gourou*, Paris, Mouton, pp. 477-490.

VENNETIER P. (dir.), 1972 b, Dix études sur l'approvisionnement des villes. Bordeaux, CEGET-CNRS, coll. *Travaux et documents de géographie tropicale*, n°7, 278 p.

VORLEY, B. 2013. *Meeting small-scale farmers in their markets: understanding and improving the institutions and governance of informal agri-food trade*. International Institute for Environment and Development (IIED).

WEBER, M. *La ville* (première édition en allemand en 1921, traduction française, à La Découverte, en 2014).

Tableau 2 – Recommandations opérationnelles par site

	Rabat (Maroc)	Abidjan (Côte d'Ivoire)	Niamey (Niger)
Augmentation de la production nationale et amélioration de la productivité		Pas d'enjeu particulier pour la Côte d'Ivoire. Politique de relance des filières vivrières en place à poursuivre. Consolider les moyens de l'OCPV pour produire une information fiable sur les grandes filière vivrières	Accompagner l'augmentation de la productivité des activités agricoles et d'élevage : renforcement des capacités, formations.
			Soutenir les activités de recherche et leur diffusion au travers de plateformes d'innovation (comme pour le lait et le programme national d'amélioration génétique pour les produits carnés). Favoriser la recherche pour les filières à fort potentiel, comme le moringa.
			Développer le taux de bancarisation des producteurs et de l'accès au crédit, permettant de développer la production nationale.
Maintien et développement des activités économiques contribuant à la SAN et à la relocalisation de la VA et des emplois	Protéger des zones agricoles péri-urbaines fournissant les productions les plus fragiles		
	Protéger des espaces agricoles périurbains pour maintenir des emplois localement et une part de valeur ajoutée et pour promouvoir la sécurité alimentaire des consommateurs urbains notamment dans une dimension de diversification de diète alimentaire (au travers des légumes feuilles et plantes aromatiques par exemple). Cette action nécessite cependant de bien identifier ces zones – toutes n'ayant pas le même intérêt agronomique entre autre. Elle nécessite également de bien tenir compte des ressources nécessaires à la production agricole périurbaine et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement des ressources naturelles.	Mettre en place une concertation sur les espaces fonciers péri-urbains en tension et sur la gestion des interstices urbains non bâtis (bas-fonds, berges...).	Promouvoir l'agriculture urbaine : accompagner la protection de terres agricoles à proximité des villes, encourager la production de produits maraichers de proximité et notamment prendre en compte les éléments suivants : (i) acceptabilité politique et cohérence avec les plans de développement de la ville et projets urbains (par exemple, le projet de réhabilitation de la ceinture verte), (ii) durabilité (en prenant notamment en compte la forte pression foncière), (iii) impact sur la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables
	Promouvoir des petites structures locales de transformation de production alimentaire, à la fois pour créer des emplois, de la valeur ajoutée là où la production des produits s'est largement excentrée des villes, et pour permettre	Réflexion sur une politique de valorisation des produits de proximité (origines, traçabilité) + reconnaissance du statut et des espaces marchands dévolus à leur distribution (petit marché de rue)	Appuyer le développement d'entreprises de transformation de différentes tailles permettant une meilleure conservation des aliments ainsi que la création d'emplois par la promotion de l'innovation, l'appui à la création et au développement d'entreprises, le développement de formations prenant en compte la

	une consommation de fruits et légumes transformés tout au long de l'année.		diversité des besoins des micros, très petites et petites entreprises.
Amélioration du transport des marchandises	Améliorer la mobilité des acteurs des SDA dans la ville, notamment par l'appui de services de transports de semi-gros et détail en ville. Imaginer un système basé sur les transports doux ou électriques appropriés pour la structure de la ville. Maintien de marchés secondaires suite au futur déplacement des marchés de gros à Tamesna	Poursuivre les actions contre les barrages routiers sauvages (pérennisation des moyens de contrôle et de mécanismes d'information) Faciliter l'accès à des systèmes de transport adaptés (fonds de contrepartie pour le crédit à l'achat de triporteurs, petites camionnettes)	Modernisation des infrastructures routières, et amélioration de la circulation sur les réseaux routiers en agissant sur les barrières et perceptions illicites. Appui à la mobilité générale dans la ville : désengorger le centre -ville, aménager des zones prévues pour les transferts de marchandises et de personnes. Appui au développement de nouvelles centralités : création de marchés secondaires, soutien aux circuits courts.
Amélioration des circuits d'approvisionnements nationaux	Améliorer les systèmes d'information des prix sur les marchés de gros notamment	Poursuite de l'amélioration des infrastructures routières en lien avec amélioration des systèmes de transport.	Favoriser l'accès à l'information des prix pour tous les producteurs, par exemple par l'établissement d'un point d'information au sein des maisons de paysans développées par les organisations de producteurs. Etudier le rôle potentiel des technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que les impacts à long terme de ces technologies sur les prix et les bénéfices des différents acteurs. Améliorer le suivi des importations et exportations : renforcement de capacités des institutions douanières (contrôles sanitaires aux importations, contrôle des exportations plus rigoureux afin de limiter les pratiques spéculatives).
	Reformer le fonctionnement des marchés de gros, qui semble aujourd'hui bloqué dans des rentes de situation, empêchant toute innovation et amélioration des services et équipements rendus aux acteurs du secteur.	Relance des systèmes d'information sur les flux et les prix.	Appuyer la réhabilitation des centres de collecte ou de regroupement et mettre en place un système de comptabilisation et suivi des produits. Appuyer l'amélioration de la commercialisation des surplus de production sur les marchés. Faciliter les conditions d'accès des producteurs aux marchés
		Suivi plus précis des flux régionaux	Appui à l'amélioration de la gestion des équipements marchands notamment par le système de taxes permettant de financer des services et équipements : amélioration de la collecte des taxes sur le marché, mise en place de taxes sur l'ensemble des produits alimentaires (céréales incluses) et application des régulations existantes (notamment loi des 3%)

			Amélioration des capacités de stockage et de conservation et accompagnement au changement. Il n'y a toutefois pas de forte demande de systèmes de refroidissement, et force est de constater que toutes les tentatives d'installation de chambre froide dans les marchés se sont soldées par un échec dû à la mauvaise gestion. Le changement des modes de faire et des habitudes alimentaires est un travail de long terme qui nécessite un certain accompagnement.
	Appuyer la participation des organisations professionnelles locales aux actions de développement de la filière et la mise en place d'interprofessions, afin d'améliorer les coordinations, le dynamisme et l'innovation au niveau de la production, transformation et distribution.		Soutenir la coordination inter-professions (entre producteurs et transformateurs notamment) dans la lignée de ce qui est fait actuellement avec le centre de recherche d'Afrique et du centre (CORAF).
Améliorer le suivi de la sécurité sanitaire et la diversification de la diète alimentaire des populations	Améliorer le système de contrôle de la qualité sanitaire de l'ONSSA, notamment en passant de la pédagogie à la mise en oeuvre réelle de sanctions adaptées pour les situations de non-respect flagrants	Réflexion sur les enjeux de qualité sanitaire avec les acteurs des circuits pour définir des chemins d'amélioration qui soient viables pour les acteurs (qualité acceptable pour les consommateurs et coûts additionnels): manutention, conditionnement des produits.	Appui à l'I3N pour le contrôle de la qualité afin de garantir et d'encourager la qualité des produits nationaux, et d'un mécanisme de normalisation / standard pour l'import comme pour l'export. Un système de contrôle de l'hygiène spécifique sur les places de marchés pourrait aussi être appuyé.
	Appuyer des actions pédagogiques en matière de nutrition en direction des consommateurs et des distributeurs des quartiers pauvres, car l'enquête a montré un appauvrissement récent de leur diète		Mise en place d'un observatoire sur la consommation des ménages, réalisant des enquêtes auprès des consommateurs afin de connaître leur besoins, demandes et capacités financières. Les fonctions de suivi de l'OPVN pourraient ainsi être élargies afin que l'organisme effectue un suivi de l'offre (prix et quantités) mais aussi de la demande.
Amélioration des circuits de distribution alimentaire dans la ville	Développer une stratégie intégrée de reconnaissance des différentes formes de distribution alimentaire, en tenant compte de l'intrication des secteurs formels et informels dans la mesure où ils sont pour l'ensemble de la population une source d'approvisionnement alimentaire et a fortiori pour les classes sociales les plus pauvres. Imaginer un système de micro-crédit pour les très	En concertation avec les acteurs de la distribution et en prenant en compte les pratiques des acteurs des SDA l'organisation de la distribution, définir des priorités d'amélioration qui soient financièrement viables. Construire des alternatives au modèle du marché de gros en accompagnant la modernisation des aires de déchargement pour assurer une meilleure manutention	Réalisation d'une étude approfondie sur le rôle des nouvelles formes de distribution (supermarchés formels et « modernes ») : clientèle, potentialités & impacts, et modalités de contrôle par les gouvernements locaux (en termes de localisation, taille, design – par exemple accessibilité par différents types de transports).

	<p>petits détaillants afin de leur permettre de maintenir leur activité de distribution dans le temps et dans l'espace. Eviter la gestion répressive des vendeurs ambulants, qui contribuent tant au développement qu'à la sécurité alimentaire dans les quartiers pauvres.</p>	<p>des produits entre grossistes et détaillants: quai de déchargement, abri pour le soleil et la pluie. Faciliter la circulation de l'information sur les prix entre des points de transactions urbains multiples.</p>	
	<p>Observer d'un oeil attentif le développement de la grande distribution, qui déstructure actuellement l'armature commerciale de nombreux quartiers et fait ainsi peser le risque, en cas de fermeture des supermarchés et hypermarchés, de la formation future de déserts alimentaires.</p>		

<p>Améliorer la gouvernance urbaine des SDA</p>	<p>Favoriser l'intégration des producteurs, des consommateurs et des distributeurs dans la gouvernance des systèmes alimentaires urbains. Les distributeurs, notamment, déplorent tous d'être les « parents pauvres » de la gouvernance alimentaire et de ne pas être consultés. Les expériences de food policy councils réunissant l'ensemble des acteurs du système alimentaire urbain aux Etats-Unis ont démontré leur capacité à renforcer la sécurité alimentaire urbaine. Des expériences de ce type pourraient être introduites au Maroc, en s'appuyant notamment sur l'intérêt croissant de la société civile (associations de défense des consommateurs etc.) pour les enjeux alimentaires.</p>	<p>Enjeu crucial pour la mise en oeuvre des autres propositions d'action. Renforcer les capacités des différentes parties prenantes à participer à la concertation en amont de la formulation des politiques aux différentes échelles nationales et locales. En particulier renforcement les capacités des associations des acteurs de la distribution des circuits locaux pour atteindre une meilleure représentativité, maîtrise d'outil d'analyse sur la faisabilité des actions proposées, intégration des détaillants dans les processus de concertation. Mise en place effective de moyens de financement ou de pouvoir de décision sur les investissements privés dans l'amélioration des SDA pour les collectivités locales. Mise en place de mécanismes de concertation (plateforme). Mise en place d'une réelle intercommunalité pour élaborer des plans d'actions à l'échelle de l'agglomération Consolidation des outils de suivi des politiques publiques locales et nationales (OCPV) Mise en place d'un fonds de recherche associé aux plateformes de concertation pour faciliter l'aide à la décision et mieux valoriser l'expertise universitaire</p>	<p>Appuyer le renforcement de l'organisation collective des producteurs et des commerçants (diagnostic des organisations existantes, renforcements de capacités). Réaliser un diagnostic sur le rôle des collectivités locales dans les SDA et proposer un programme de renforcement de capacités des collectivités locales.</p>
--	--	--	--

Précédentes publications de la collection

Notes techniques n°1	Panorama des inégalités hommes – femmes dans le monde (Juin 2015)
Notes techniques n°2	La Commission du Mékong face à un tournant – Quelle place pour l'aide française (Septembre 2015)
Notes techniques n°3	Quelle efficacité environnementale de la certification pêche et aquaculture « durable » ? (Septembre 2015)
Notes techniques n°4	Vérité des prix ou socialisation de la couverture des coûts ? (Octobre 2015)
Notes techniques n°5	Accompagnement technique et renforcement des capacités : leçons de l'expérience (Octobre 2015)
Technical Reports No 6	Actors and networks of agroecology in the Greater Mekong Subregion (October 2015)
Technical Reports No.7	Creating Alliances to Accelerate Commercially Viable Sanitation (November 2015)
Notes techniques n°8	La recherche française sur l'éducation dans les pays en développement : un état des lieux (Novembre 2015)
Technical Reports No.9	Facilitating green skills and jobs in developing countries
Notes techniques n°10	Étude sur le développement de l'entrepreneuriat social à Madagascar
Notes techniques n°11	Ecole et Santé de la reproduction Une recherche-action dans les départements du Littoral et de l'Atlantique au Bénin (nov. 2014 – juil. 2015)

Notes techniques n°12	Observation spatiale pour l'agriculture en Afrique : potentiels et défis
Notes techniques n°13	Améliorer la prise en compte de la nutrition dans les projets de développement rural et de santé
Notes techniques n°14	Villes et stratégies climatiques : cinq cas d'études
Notes techniques n°15	Jeunesses sahéniennes : dynamiques d'exclusion, moyen d'insertion
Technical Reports No.16	Supporting Access to and Retention in Employment for Women by Enhancing Child Care Services in Turkey
Notes techniques n°17	Méthode de suivi de l'impact climat des investissements (MRV) appliquée aux projets agricoles et forestiers des Banques Nationales de Développement
Notes techniques n°18	Gestion des ressources en eau souterraines comme biens communs
Notes techniques n°19	Eau des villes, assainissement et précarités – des réalités contrastées à Ouagadougou (Burkina Faso) et Niamey (Niger)
Technical Reports No.20	The effectiveness of an environmental credit line in Egypt: Synergies between market incentive and binding regulations
Notes techniques n°21	Développement rural à co-bénéfices - Gouvernance, suivi, certification
Notes techniques n°22	Dynamiques des systèmes agraires et devenirs de l'agriculture familiale en Guinée
Notes techniques n°23	Évaluation de la politique d'aménagement du territoire en Tunisie de 1995 à 2010

Notes techniques n°24	Cocoa farmers' agricultural practices and livelihoods in Côte d'Ivoire
Notes techniques n°25	Vulnérabilité sociophysique aux inondations au Sénégal
Technical reports No.25	Socio-physical Vulnerability to Flooding in Senegal
Notes techniques n°26	Revenus et trajectoires agricoles en Afrique d'ici 2050 : vers un trop-plein d'agriculteurs ?
Notes techniques n°27	Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner - Grille d'analyse et premiers résultats
Notes techniques n°28	Les dynamiques d'inclusion / exclusion de la jeunesse en zone MED
Notes techniques n°29	Quelle compétitivité de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et de la Tunisie ? - Un état des lieux à partir des nouvelles données de l'Observatoire de la Compétitivité Durable
Notes techniques n°30	Urgences et crises sanitaires dans les pays à ressources limitées : de la préparation à la réponse
Notes techniques n°31	Capitalisation des actions de formation-insertion des jeunes conduites par les organisations non gouvernementales
Notes techniques n°32	L'accès et le maintien des femmes à l'emploi de qualité au Maroc, en Tunisie et en Turquie
Notes techniques n°33	Le financement participatif et l'aide publique au développement : état des lieux et recommandations
Technical Reports No.34	Outlooks for flare reduction in Nigeria

Notes techniques n°35	Risque d'inondation et villes des pays en développement
Technical Reports No.35	Flood risk and cities in developing countries
Notas Técnicas N°35	El riesgo de inundación y las ciudades en los países en desarrollo
Notes techniques n°36	Etude de capitalisation : Impact et mise en œuvre de programmes à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) en Afrique subsaharienne
Notes techniques n°37	Etude de capitalisation : Impact et mise en œuvre de programmes de soutien à l'entrepreneuriat en Afrique subsaharienne
Notes techniques n°38	Etude prospective : quel impact des dynamiques démographiques sur l'offre sanitaire et médico-sociale de la Guyane ?
Technical Reports No.39	Assessing and Addressing Climate Governance Challenges in Low- and Middle-Income Countries
Notes techniques n°40	Réformer les per diem par le dialogue
Notes techniques n°41	Analyse rétrospective du secteur urbain de l'eau potable au Sénégal : un partenariat public-privé à l'épreuve du temps
Technical Reports No.41	Retrospective Analysis of the Urban Water Supply Sector in Senegal: A Public-Private Partnership Over Time
Notes techniques n°42	L'assainissement et ses enjeux
Technical Reports No.42	Challenges in Sanitation

- Notes techniques n°43** Utiliser les indications géographiques comme outil de développement - Guide pour le choix des produits illustré par les cas du miel blanc d'Oku et du poivre de Penja, Cameroun
- Notes techniques n°44** Vingt ans d'aménagements rizicoles dans les territoires de mangrove en Guinée maritime
Quel développement agricole durable?
- Notes techniques n°45** Territoires de l'eau et communs en Bolivie - Les cas de Hampaturí (La Paz) et de Sacaba (Cochabamba)
- Notes techniques n°46** Gouvernance des services d'eau et d'assainissement des villes boliviennes
Analyse du modèle de gestion coopérative au travers de l'exemple de SAGUAPAC (Santa Cruz de la Sierra, Bolivie)
- Notes techniques n°47** Mutations de la gouvernance des systèmes alimentaires urbains
Le cas de l'agglomération de Rabat-Salé
- Notes techniques n°48** Contribution des systèmes de distribution alimentaire à la sécurité alimentaire des villes : étude de cas sur l'agglomération de Rabat (Maroc)
- Notes techniques n°49** Contribution des systèmes de distribution alimentaire à la sécurité alimentaire des villes : étude de cas sur l'agglomération d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- Notes techniques n°50** Systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires
Étude de cas sur la ville de Niamey (Niger)

Qu'est-ce que l'AFD ?

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable.

Présente sur quatre continents à travers un réseau de 75 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

En 2016, l'AFD a consacré 9,4 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

Agence Française de Développement
5 rue Roland Barthes – 75598 Paris cedex 12
Tél : +33 1 53 44 48 86 – www.afd.fr

Conception et réalisation : Elsa MURAT, AFD